

1985  
40

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Pascale VERDU

UNE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE POUR VILLEFRANCHE/SAONE :

Etude de la décision

et des aspects administratifs

ANNEE : 1985

21 ème PROMOTION



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

Pascale VERDU

UNE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE POUR VILLEFRANCHE SUR SAONE

Etude de la décision et des aspects administratifs

1985

40

Mémoire présenté sous la direction  
de Monsieur Henri COMTE



EE: 1985

19ème PROMOTION

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES  
17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918- 69100 Villeurbanne

t

VERDU (Pascale). \_ Une nouvelle bibliothè-  
que pour Villefranche sur saone:étude de  
la décision et des aspects administratifs  
/Pascale Verdu;mémoire présenté sous la  
dir.de M.Henri Comte. \_ Villeurbanne:Ecole  
Nationale Supérieure de bibliothécaires,  
1985. \_55 p.:ill.;30cm.

Mémoire E.N.S.B.:Villeurbanne:1985.

Villefranche sur saone,bibliothèque muni-  
cipale,1972-1985.

COMTE (Henri) Dir.

Etude d'un cas de bibliothèque municipale  
en extension d'activité :facteurs conduisant  
à la décision de construire une nouvelle  
infrastructure et obstacles temporaires à  
sa réalisation.Premier bilan de fonctionne-  
ment.

## INTRODUCTION

---

La bibliothèque de Villefranche sur saone est fondée officiellement le 2 Novembre 1862; le 31 Mars 1863, un arrêté municipal en exprime le règlement. Elle se situe alors au sein de l'Hôtel de ville, dans des locaux utilisés jusque-là par le commissaire de police.

L'ouverture de cette bibliothèque est due à l'initiative d'un avocat du barreau de Villefranche, M. Loison de Chastelus. Celui-ci, propriétaire d'une bibliothèque privée de grande valeur, en fait alors don à la commune.

Le fonctionnement de cette bibliothèque devait être confié à un bibliothécaire, nommé par le conseil municipal, qui lui confère tous les pouvoirs, dont la fonction première est la conservation des documents puis l'amélioration du fonctionnement. De 1876 à 1878, il semblerait qu'une deuxième personne ait collaboré à cette entreprise de conservation. Quels étaient les titres et les capacités de ce personnel? Sans doute quelque érudit de la ville, alors intéressé par la lecture de documents restés privés. Il est difficile de savoir s'il s'agissait réellement de bibliothécaires.

Le 21 Mai 1874, la bibliothèque tente une ouverture de ses portes en exposant les écrits scientifiques de Claude Bernard, biologiste. Cependant cette bibliothèque n'effectuait ni prêt ni dépôt de quelque sorte que ce soit. Les précieux volumes de Loison de Chastelus se consultaient uniquement sur place.

Nous nous trouvons devant une situation assez courante alors: l'ouverture d'une bibliothèque avait pour fonction essentielle la conservation de documents de valeur. Or, il semble qu'à Villefranche la municipalité ait compris qu'un autre type d'activité pouvait naître. C'est ainsi qu'une nouvelle orientation va être adoptée, entrant de plein pied dans la voie de la lecture publique.

En Janvier 1880, le conseil municipal décide de créer une bibliothèque populaire, dans le même Hotel de Ville, jouxtant les pièces détenant les documents de Loison de Chastelus. C'est en fait sur cette base, au départ fragile, et surtout tournée avant tout vers "l'instruction du peuple" que se développera la bibliothèque de prêt. Cette bibliothèque ouvrira ses portes le 1er Février 1880.

Cette première étape de la lecture publique à Villefranche relève néanmoins d'inspiration plus ou moins philanthropique. La bibliothèque populaire s'adresse aux habitants de Villefranche et des campagnes environnantes, alors paysans ou viticulteurs pour la plupart. Un but de moralisation et d'éducation prédomine dans cette nouvelle entreprise.

On trouve juxtaposées dans un même lieu, symbole des conceptions d'alors, une bibliothèque "savante" fréquentée par quelques érudits et élus de la ville, et une bibliothèque "populaire", destinée aux couches plus déshéritées de la population.

Jusqu'en 1890, cette bibliothèque populaire restera installée à l'Hotel de Ville, où elle recevra de nombreux ouvrages, augmentant peu à peu son fonds, et surtout attirant à elle un public de plus en plus nombreux. A cette date, à la suite d'un legs posthume de nombreux volumes par un conseiller municipal de Lyon, M. Barillon, résidant de Villefranche, le conseil municipal décida d'aménager un nouveau local, rue Grenette, pour la bibliothèque. En effet, ce don était constitué par environ 2000 volumes de littérature et histoire du 19ème siècle, dont certains en anglais.

Des travaux sont ordonnés; de 1893 à 1895, on tente de donner aux documents un abri, non pas adapté à leur communication et à leur conservation, mais qui ne s'avère pas trop exigü. C'est en fait dans ces locaux précisément que la bibliothèque municipale restera jusqu'au début de l'année 1985.

Après la deuxième guerre mondiale, le nouveau maire Abel Besançon décide de réorganiser les services de la bibliothèque; mais, n'ayant pas les moyens de faire face à une activité grandissante de la bibliothèque dite populaire songe à la supprimer et à favoriser la conservation des volumes anciens par la création d'un poste d'archiviste. Parallèlement au fonds propre de la bibliothèque, constitué depuis sa création, le maire déposait ses archives, registres paroissiaux et de délibérations, dans la bibliothèque de conservation. Ces documents, accumulés depuis 1862, n'étaient alors ni classés ni archivés. En fait, de 1925 à 1935, la bibliothèque populaire connaît une activité mouvementée: elle disparaît, puis réapparaît le 25 Novembre 1935, disposant alors d'un règlement complet et d'un budget autonome.

En 1936, la bibliothèque, consciente de son succès possible, ouvre une salle de lecture de quotidiens et revues. Quelque élu, sensible alors à la nécessité de s'informer de l'actualité souscrit plusieurs abonnements pour la bibliothèque: le Petit Journal, Paris-Soir, Action Française, Regards, Minerva, Le Canard Enchaîné....

Quelques chiffres issus d'un rapport fait par cette personne M. Velu, expriment l'activité de la bibliothèque à cette période, c'est à dire courant de l'année 1937:

	256 abonnés
	9000 volumes prêtés
	2350 volumes de fonds
dont:	1553 littérature
	430 histoire
	62 géographie
	132 philosophie
	83 sciences
	26 beaux-arts
	59 revues
	5 encyclopédies

La bibliothèque ouvre alors au public trois jours par semaine, de 14 à 18 heures. Après la seconde guerre mondiale le fonds de la bibliothèque a subi de nombreuses destructions et doit alors se reconstituer. S'occupe de la bibliothèque un commis de mairie qui sera plusieurs fois renouvelé. En 1966, on compte 250 abonnés pour quatre jours d'ouverture. La bibliothèque dort entre un fonds de livres dont personne ne s'occupe réellement et ses livres anciens toujours dans une pièce voisine pour la plupart, les autres ayant été disséminés en divers endroits de la ville. Nous nous apercevons à travers le cheminement de cette première histoire que le cas de cette bibliothèque relève en fait d'un profil "classique": à partir d'un fonds de volumes plus ou moins précieux, voués à une conservation prudente, et à une absence totale d'accès, un mouvement relativement incontrôlé a détourné la vocation première. L'accès aux documents et à l'information pour tous, même s'ils se sont effectués par le biais d'une volonté paternaliste et moralisante, a affirmé sa nécessité. A travers une évolution plus ou moins rapide selon les cas, l'ouverture vers la lecture publique s'accompagne d'un succès indéniable. Dans le cas précis qui nous occupe dès les premiers pas de la bibliothèque populaire, la rencontre avec le public s'effectue positivement et nous verrons que ce mouvement ne fera que s'accroître.

C'est en raison de cette "reconversion" que nous avons décidé de nous intéresser au cas de la bibliothèque de Villefranche sur Saône. Il nous a particulièrement motivé de "raconter" l'histoire d'une bibliothèque lorsque celle-ci s'accompagne de facteurs humains indéniables et d'un intérêt au niveau de la commune responsable. Comme nous venons de le décrire dans cette première partie de notre introduction, la bibliothèque de Villefranche s'est trouvée partagée entre deux fonctions: la conservation en raison de son départ donné par un érudit et le don de ses collections, et l'ouverture au public, ce dernier étant sensible à la lecture puisque le maintien de la bibliothèque populaire s'est fait grâce à sa fréquentation jusqu'à la deuxième guerre. En fait, une autre impulsion était encore nécessaire pour que la bibliothèque se tourne définitivement vers le public et la communication des documents, en vue du stade final de sa reconversion.

C'est pourquoi dans une première partie, nous nous attachons à raconter le cas de cette bibliothèque dont l'activité connaîtra un perpétuel accroissement, grâce à la présence dynamique d'une professionnelle à sa tête. L'élément humain joue ici un rôle essentiel dans l'exploitation des possibilités de l'établissement et ceci jusqu'à l'étape limite: le cri d'alarme face à un succès grandissant et des locaux totalement dépassés, pour l'avènement d'une nouvelle structure.

Puis nous consacrerons notre deuxième partie au lent processus de décisions entourant cette nouvelle étape où là aussi, les facteurs humains resteront de premier plan, accompagnés d'aspects administratifs essentiels. Cette partie, centre de notre exposé, vise à montrer les avatars d'une décision. Il ne s'agit pas seulement de prendre acte d'une volonté même si elle est représentative d'une majorité mais de la suivre jusqu'à son accomplissement.

C'est ce que nous essaierons de faire à travers trois axes principaux: le changement de l'équipe municipale tout d'abord, et ses conséquences; les principaux débats qui ont accompagné la décision et enfin la mise en route du programme définitif.

Pour finir notre développement, nous consacrerons notre dernière partie à une observation plus actuelle de la situation, orientant notre discours vers une amorce de critique: face à cette nouvelle infrastructure, quels problèmes et quelle conclusion pouvons nous en tirer? Il est intéressant après avoir retracé toute l'histoire d'un lieu, lieu consacré au service public, de voir dans quelle mesure les améliorations, les transformations effectuées, favorisent la présence de ce public.

Dans le cas de Villefranche sur saone, il ne faut pas oublier que sa toute première histoire montre déjà que le public est là et ne demande qu'à être retenu.

Nous avons arrêté son histoire aux années 60, représentatives de son état d'après guerre. A cette époque nous trouvons donc dans la bibliothèque deux personnes, le commis cité précédemment, et une femme de ménage ou gardienne (l'intitulé se modifie selon la personne!). Celle ci effectue comme le commis, des heures de prêt et des réparations de livres dans une seule salle. Le fonds ancien est en réserve dans une salle sans accès au public ou exceptionnellement. Un pinceau, un pot de colle et quelques cartons de kilos de sucre ornent la banque de prêt, si l'on peut donner ce nom à une table de récupération...

L'imprimeur de la ville achète les documents avec un budget de 2000 francs par an environ, géré par le commis. Le fonds est constitué en majorité de romans policiers, sentimentaux type "Delly", et de nombreux dons sont faits à la bibliothèque.

Dix mille volumes constituent ce fonds approximativement: le chiffre est donné un peu au hasard, aucun inventaire véritable n'ayant été fait depuis par une personne compétente, le commis étant le plus souvent appelé en mairie pour des tâches considérées comme plus urgentes.

En bref, environ 30 mètres carrés d'un lieu plus ou moins adapté (plutôt moins) constitue cette bibliothèque, plus une salle de 60 mètres de réserve pour le fonds ancien. C'est sur ces bases que va se développer une bibliothèque municipale, très vite efficace mais dans le même temps très vite asphixiée, en raison du travail d'une bibliothécaire motivée par cette volonté de reconversion que nous avons soulignée plus haut: faire de la bibliothèque un instrument pour la lecture publique.

PREMIERE PARTIE : LA SITUATION A PARTIR DE 1972  
UNE BIBLIOTHEQUE EFFICACE MAIS ASPHYXIEE

--oOo--

I) CLE DU SUCCES DE LA RECONVERSION : UNE BIBLIOTHECAIRE DYNAMIQUE

En Octobre 1972, un rédacteur de la mairie est détaché sur le poste de bibliothécaire. Cette personne, Claudine IRLES, aujourd'hui directrice de la bibliothèque d'ANNECY, est la clé de toute cette histoire. En effet, c'est son intérêt personnel qui la pousse à demander le poste de bibliothécaire.

De formation économique, elle occupe à la mairie de VILLEFRANCHE un poste directement en relation avec le Secrétariat général. Cette position lui sera par la suite, très utile. Elle connaît ainsi assez bien les élus et, originaire de la région, n'est pas inconnue de la population. Ayant effectuée plusieurs remplacements au sein de sa bibliothèque d'U.E.R., elle est sensible aux documents et à leur communication. De par ses goûts personnels, elle aime la lecture bien que n'ayant pas jusque là tenter des diplômes professionnels.

- Une forte motivation débouchent sur un professionnalisme véritable

Jusqu'à l'arrivée de Claudine IRLES à la bibliothèque, celle-ci fonctionne au ralenti. A partir des bases que nous avons présentées en fin d'introduction, Claudine IRLES va modifier considérablement l'état de la bibliothèque.

Comme nous venons de le dire, c'est d'elle-même que part la décision de s'occuper de cette réserve de livres inutilisée ; elle connaît l'endroit avec toutes ses vicissitudes et ses problèmes, elle pressent que "ça peut marcher" : un public qui avait déjà montré "son nez" est toujours là et il est nécessaire d'exprimer cette demande encore sourde et d'y répondre très vite.

Elle désire avant tout exploiter un fonds qui ne touche pas la population alors qu'il le pourrait. Elle bénéficie tout d'abord, d'une bonne écoute de la part de la municipalité : on la connaît, elle fait partie du personnel de la Mairie, donc on lui fera confiance.



Plus que le Maire, Monsieur GERMAIN, l'Adjoint à la culture d'alors Monsieur PERRUT, est sensible à la lecture publique et encourage son action.

Se sentant relativement aidée du côté municipal et profondément motivée, elle entreprend peu de temps après son arrivée à la bibliothèque, de passer le C.A.F.B. option lecture publique.

En effet, devant l'état de la bibliothèque dont elle a décidé de prendre la responsabilité, et de manière à effectuer le travail le plus authentique et le plus rentable possible, la nécessité d'un savoir professionnel spécialisé s'impose. Cette volonté démontre qu'il ne s'agit pas pour elle d'un simple passe-temps ou d'une activité parallèle. Elle s'implique personnellement dans cette nouvelle tâche qu'elle prend entièrement en main.

Ayant réussi cette première étape, elle s'attache dès lors à faire de ces trente mètres carrés, une bibliothèque au vrai sens du terme.

C'est ainsi qu'un an après son arrivée, elle demande à Monsieur BLETON, Inspecteur Général des Bibliothèques, de venir voir la bibliothèque de VILLEFRANCHE-sur-SAONE.

En effet, dès les premiers mois, Claudine IRLES, a compris que ce n'est pas dans des locaux inadaptés comme le sont ceux dont elle s'occupe que la lecture publique connaît à VILLEFRANCHE, sa véritable dimension. Elle songe déjà, soit à une construction nouvelle, soit à un réaménagement des locaux au pire.

Toujours dans cette optique de dynamisme et de professionnalisme, elle se documente par des visites et des rencontres sur le fonctionnement des bibliothèques environnantes : l'exemple de MACON sera particulièrement utile pour l'avenir de la future bibliothèque.

D'autre part, lors de son arrivée, la personne qui se trouve seule avec elle à demeure à la bibliothèque, est alors gardienne. Ce titre qui ne correspond en rien à l'activité de cette personne, qui assure des tâches de réparations de livres et des heures de prêt auprès du public, s'avère totalement dépassée. Aussi, à l'invitation de Claudine IRLES, qui constate et critique cette situation, la " gardienne " deviendra employée de bibliothèque, ce qui rétablit la juste réalité.

Un autre élément auquel Claudine IRLES va s'affronter est le fonds dit " ancien " de la bibliothèque.

Celui-ci est alors constitué par les volumes donnés par LOISON DE CHASTELU, ceux de BARILLON, dont nous parlions précédemment, ainsi que les archives de la Mairie qui ont continué à s'entasser dans cette salle de soixante mètres carrés .

Une nouvelle collection est venue s'ajouter mais celle-ci se trouve dispersée en plusieurs endroits de la ville : le fonds VERMOREL, très riche et intéressant, de 12.000 volumes environ, centré sur les sciences de la terre et particulièrement, sur la viticulture au XIXème siècle.

Consciente de l'intérêt que pourrait susciter l'exploitation de ces quelques 25.000 volumes, en dépôt à la B.M., une des premières tâches de Claudine IRLES sera de commencer un inventaire, jusqu' alors jamais ou presque, effectué dans les normes, de ce fonds.

Cette entreprise s'avère très longue et difficile et aujourd'hui encore, Françoise TEXIER, responsable de ce fonds, continue son catalogage.

Si l'on compare la situation du personnel responsable de la bibliothèque avant 1972, et après cette date, où bénévoles puis commis de mairie se sont succédés sans grande conviction, on mesure combien l'action d'une personne profondément motivée et qualifiée peut avoir comme conséquences.

Dans le même temps, tout en poursuivant ces différentes tâches et projets, Claudine IRLES réussissait à obtenir très vite de la municipalité, des crédits assez importants pour doter la bibliothèque de personnel, de livres, de mobilier. C'est ainsi que régulièrement le personnel s'aggrandit chaque année, qu'une salle de lecture s'ouvre à côté de la salle de prêt, qu'une section enfant se crée avec un bibliothécaire-adjoint attaché et qu'en 1979, la municipalité achète un bibliobus.

En effet, jusqu'en 1980, les moyens financiers de la bibliothèque permettent une activité intense et efficace. Bien que depuis six ans déjà une décision a été prise pour une nouvelle structure, parallèlement, la bibliothèque ne cesse de " croître ".

Nous avons mis en avant de cette partie consacrée à l'activité de la bibliothèque, ce portrait d'une bibliothécaire, car il nous semble évident que, sans cette impulsion entièrement personnelle mais sincère et manifeste, la bibliothèque de VILLEFRANCHE n'aurait pas connu le développement dont nous allons parler dès maintenant.

En effet, le facteur humain apparaît ici comme primordial, car réellement à l'origine d'une activité et de son extension.

Il est certain que dans le cas particulier dont nous parlons, un facteur s'est ajouté au dynamisme et à la volonté personnelle. Comme nous le disions précédemment, mais il nous semble nécessaire de le rappeler ici, Claudine IRLES, était par sa situation de rédacteur, déjà bien connue et acceptée au niveau de la municipalité, ce qui l'a très certainement aidée dans son entreprise.

Nous allons dans un deuxième temps, nous intéresser maintenant aux faits concrets de l'activité de la bibliothèque ; en un mot aux résultats dus à une attitude personnelle, efficace et entreprenante qui a su exploiter un potentiel jusqu'alors mal maîtrisé.

## II) L'EXPLOSION DE L'ACTIVITE DE LA BIBLIOTHEQUE (1972 - 1980)

A partir du moment où la bibliothèque municipale de VILLEFRANCHE se trouve dotée de personnel qualifié et de crédits de fonctionnement, elle devient un pôle d'activité où le public ne tarde pas à entrer.

En effet, jusque-là, ce public s'était montré timide mais cependant présent. Comme nous l'avons dit lors de notre introduction, la bibliothèque populaire survécut grâce à cet appui qui était malgré tout peu manifeste. Il suffisait donc, en étant conscient de son existence et de son intérêt pour une telle structure, de l'amener, de l'attirer, en un mot de lui offrir ce qu'il attendrait.

### 1) LE DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE :

Tout d'abord, il est nécessaire de parler de l'accroissement des collections qui est le moteur de toute cette entreprise.

C'est en effet par les livres, terme générique qui nous sert à désigner ici toutes sortes de documents, que le public potentiel peut devenir " lecteur " à part entière. Jusque-là le fonds avait connu différentes orientations : lors des débuts de la bibliothèque populaire, les manuels d'instruction prédominaient, puis ce furent comme nous le disions auparavant, les dons, plus ou moins adaptés à

un service de lecture publique qui " enrichissent " si l'on peut dire, le fonds de la bibliothèque.

A partir de 1972, la bibliothécaire adopte une véritable politique d'acquisitions pour faire face à la pénurie de ce fonds. Sans doute pour la première fois, des documentaires entrent à la bibliothèque dont de nombreux livres d'art, le goût personnel de Claudine IRLLES l'y incitant. Cette politique se poursuivra pendant ces six années pour doter la bibliothèque de véritables instruments de travail, de loisirs, de prêts.

En liaison avec cet accroissement des collections, l'ouverture de la section jeunesse fait entrer de nombreux volumes. C'est ainsi qu'en Janvier 1978, cette salle compte environ 2.700 livres, au 30 Novembre 1979 environ 6.000 volumes, soit la presque totalité de sa capacité. Nous reviendrons sur cette création plus loin mais ces chiffres montrent un accroissement significatif.

Pour en revenir au fonds de prêt, nous pouvons comparer de la même façon, différents chiffres qui démontrent en quoi une politique d'acquisition professionnelle et réfléchie peut modifier totalement une activité.

En 1969, on trouve dans la salle unique de la bibliothèque et ses placards 12.000 ouvrages et le rythme d'acquisition est alors de 300 volumes acquis par an. En 1978, neuf ans après, le fonds de prêt est de 20.000 ouvrages dont 5.500 titres nouveaux. S'ajoutent à cela 55 titres de périodiques, un fonds d'histoire locale et régionale qui commence à prendre de l'extension et la possibilité de consulter sur place, une partie du fonds ancien qui est peu à peu classé et catalogué.

Un an après en 1979, de 55 périodiques, on passe au chiffre de 73 reçus à la bibliothèque : quotidiens, hebdomadaires, mensuels ( " le Monde ", " la Recherche ", " l'Equipe ", " Télérama ", ...).

La demande du public, en ces quelques années, se fait de plus en plus pressante pour l'acquisition de nouvelles revues. Parallèlement au fonds de prêt, se constitue dans la salle de lecture un fonds d'usuels, ce qui est au départ totalement nouveau pour cette bibliothèque restée jusque-là, cantonnée dans les " classiques " ou " les Dolly ". Trois encyclopédies, des dictionnaires, et différents ouvrages de base en droit, histoire, sciences sociales sont à la disposition du public.

Après avoir abordé cet atout capital que représente l'accroissement des collections, nous allons dire quelques mots sur une autre acquisition qui s'est avérée essentielle pour la bibliothèque de VILLEFRANCHE : celle du bibliobus.

En effet, constatant que l'activité de la bibliothèque pouvait s'étendre, la nécessité d'aller au-delà des murs de l'établissement s'est imposée : en 1979, la ville achète un bibliobus qui, aux dires du Maire est " l'instrument indispensable de la vie culturelle beaujolaise " et réjouit Monsieur DUBUIS, Premier Adjoint, car c'est un outil relativement rare dans une ville de l'importance de VILLEFRANCHE.

Pour résoudre les problèmes matériels, un garage et des accès sont installés dans le bâtiment jouxtant la bibliothèque et une employée, encouragée très fortement par la bibliothécaire passe son permis poids lourds.

Le bibliobus est doté d'un fonds de 1.500 livres et commence ses premières expériences dans le quartier de BELIGNY . Il étend très vite son rayonnement à une dizaine de quartiers car Claudine IRLES veut avant tout toucher un public qui ne vient pas dans une bibliothèque " traditionnelle ".

Dès la fin de l'année 1979, le fonds de 1.500 ouvrages s'avère insuffisant et c'est avec 3.000 volumes que le bibliobus commence l'année 1980.

Une originalité caractérise ses stationnements : parmi eux, une fois par quinze jours, le bibliobus s'installe aux établissements LAROCHESTE, usine de fabrication de produits pharmaceutiques durant une heure trente. A la demande du personnel, le Comité d'entreprise et la bibliothèque ont décidé de mettre sur pied ce service. Dès la première visite, 45 adhésions sont enregistrées et 70 volumes prêtés.

En Septembre 1980, le bibliobus compte 3.000 livres dans ses étagères et un stock de 5.000 ouvrages à la B.M.

Pour conclure ce chapitre consacré à cette offre nouvelle, une phrase de Claudine IRLES résume notre sentiment : " Il faut faire une proposition au public et on trouve une réponse de sa part. "

Pour terminer cette partie consacrée au développement de l'offre au sein de cette bibliothèque, nous aimerions revenir sur l'ouverture des salles tout d'abord, puis sur les animations entreprises lors de cette période.

En 1972, n'existait à la bibliothèque qu'une salle unique, la salle de prêt. Dès que les modifications ont été entreprises dans la structure de fonctionnement de la B.M., une deuxième salle s'est ouverte : la salle de lecture. Les lecteurs peuvent y lire ou y travailler, la salle est réservée à cet effet. Ils ont à leur disposition quelques tables, chaises et fauteuils, mobilier en partie nouveau, le reste étant récupéré sur les biens de la partie Musée qui occupe l'autre moitié du bâtiment de la rue Grenette.

x 7 II ne faut en effet pas oublier que la bibliothèque a déménagé de l'Hôtel de Ville dans ce bâtiment qui n'est pas en fait conçu pour une bibliothèque.

Dans cette salle de lecture, le public trouve les périodiques, un fonds de bandes dessinées nouvellement acquises, les usuels dont nous avons parlé, le fonds régional (livres du 19ème siècle à nos jours, dossiers de presse, cartes et plans...). Ils peuvent y consulter les documents exclus du prêt : livres anciens et archives.

Dans un deuxième temps, le bibliothécaire pense à un autre public potentiel : les jeunes lecteurs.

A partir tout d'abord d'un " coin jeunesse " dans la salle de prêt, mais très vite insuffisant, une salle des jeunes va se créer pour un nombre croissant d'enfants à la recherche d'un endroit véritable qui leur soit consacré.

A la mi-janvier 1978, l'ouverture de cette salle est effective. Grâce à quelques travaux de rénovation, elle est rendue accueillante et un poste de bibliothécaire-adjoint lui est attribué, étant donné que le poste de salle adulte ne peut plus s'occuper de l'activité d'une salle à part entière. Le public se situe alors entre trois et quatorze-quinze ans.

Le nouveau service de la bibliothèque contribuera comme nous le verrons bientôt, à accroître cette activité ; la constitution de son fonds est soigneusement étudiée de façon à être le plus intéressant et le plus attirant possible.

Dans le même temps, la bibliothèque accepte toutes les demandes d'enseignants qui souhaitent faire connaître ce lieu à leurs élèves. De nombreuses visites sont organisées.

Nous arrivons ainsi au dernier point de notre exposé : les animations.

En effet, durant toutes ces années qui ont marqué l'explosion de l'activité de cette bibliothèque, plusieurs entreprises d'animation ont été réalisées contribuant ainsi à offrir toujours plus de possibilités aux lecteurs. Ainsi, de nombreuses expositions ont été réalisées par le personnel dont " le Livre Illustré pour enfants ", en collaboration avec le Centre d'Arts Plastiques, en parallèle avec la Journée de l'Enfance, ou bien lors de la quinzaine audine organisée par la ville par l'exposition de livres et documentaires.

De même, Claudine IRLES a ouvert les portes de la bibliothèque à de nombreux peintres de la région beujolaise, à des photographes, à des poètes pour des soirées autour d'une oeuvre. Le personnel et elle-même ont aidé activement à des montages de textes, de photos : " Mme ROLAND au pays beujolais ", le Photo-Club Caladois, Affiches de Mai 1968.

Au départ de toutes ces créations, restructurations, classements, initiatives contribuant sans cesse à faire " plus " pour la bibliothèque, nous trouvons une volonté farouche, presque un " entêtement " de la bibliothécaire et de son personnel alors au nombre de neuf personnes, toutes conquises.

Nous allons constater aussitôt les conséquences d'un tel comportement et ce sont quelques chiffres qui serviront à signifier le résultat incontestable d'une réussite.

## 2) LE DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE :

Il n'est pas besoin d'un discours très long et détaillé pour démontrer en quoi ce développement est bien réel et remporte l'adhésion du public.

Nous allons reprendre les différents points évoqués dans la partie précédente mais en les " traduisant " en chiffres.

Tout d'abord, nous parlons de l'accroissement des collections, première conséquence de ce fait : l'entretien des volumes. Environ 5.000 volumes neufs sont à équiper et 2.000 usagés à réparer chaque année. Cette tâche est accomplie alors par une femme de service, la bibliothèque ne disposant pas d'un service de reliure proprement dit.

En ce qui concerne les prêts proprement dits et leurs lecteurs, en 1978, 85.281 volumes ont été prêtés sur 247 jours d'ouverture soit 345 prêts par jour. Le nombre d'abonnés est alors de 1876 adultes et enfants confondus (115 personnes par jour). En 1979 (sur les huit premiers mois) : 2036 abonnés et 127 emprunteurs par jour.

Si nous plaçons ces chiffres face à ceux que nous présentions lors de la période de "sommeil" de la B.M., nous notons une progression considérable. En 1969, environ 900 lecteurs inscrits pour 2000 prêts par mois !

Ces chiffres démontrent que l'accroissement du fonds, son intérêt, sa diversité appellent sans cesse de nouveaux lecteurs donc de nouveaux prêts, donc de nouveaux volumes.

Si nous passons maintenant au cas du bibliobus, qui est lui aussi un facteur d'activité croissante, nous trouvons quelques chiffres tout aussi significatifs.

Nous avons dit précédemment que le fonds s'est très vite doublé. En effet, dès les premières heures de stationnement, le public a répondu à sa présence. En 1979, en trente heures, le bibliobus enregistre :

- . 34 adhésions de jeunes et 38 adultes,
- En 1980, avec 6.000 volumes en prêt sur un bilan de six mois :
- . 263 personnes sont abonnées,
  - . 6710 livres sont prêtés à des lecteurs adultes,
  - . 4520 livres sont prêtés à des lecteurs jeunes.

L'obtention de ce bibliobus s'est avéré une réussite très rapide. Son succès est dû aussi en partie à un facteur humain : l'employée de bibliothèque s'occupant de la conduite du bibliobus, Madame P. BRANCHE, sait sans nul doute, créer le contact indispensable avec le public des quartiers desservis.

Revenons maintenant à quelques détails des salles de la bibliothèque :

En ce qui concerne la salle de lecture, les périodiques à eux seuls, au nombre de 73 titres, connaissent un succès grandissant :

En six mois (janvier - juin 1979) plus de 800 revues ont été prêtées (en 1978 : 1190).

La salle des jeunes, quant à elle, compte un nombre croissant de ses abonnés et de ses visiteurs qui viennent travailler et lire :

- . fin 1977 : 368
- . fin 1978 : 460
- . fin 1979 : 692

Soit une augmentation de 324 abonnés depuis son ouverture.



En ce qui concerne les prêts plus précisément :

- . 1978 : 21.284 (sur 12 mois)
- . 1979 : 25.817 (sur 10 mois)

Il est intéressant de noter qu'aucune publicité n'a été faite pour faire connaître cette nouvelle salle, le plus important, lors de son ouverture, étant de constituer un fonds valable.

En ce qui concerne les visites de classe dont nous parlions plus haut, on peut noter qu'en 1979, vingt deux (22) classes ont été reçues, soit 562 enfants de la maternelle à la quatrième.

A la suite de ces visites, qui, pour la plupart des enfants sont une découverte, nombreux sont ceux qui viennent s'abonner dans les jours qui suivent.

Nous avons voulu citer tous ces chiffres réunis dans une seule et même partie de notre exposé, pour démontrer en quoi une bibliothèque, dotée de personnel, d'équipement et pourtant située dans un local guère adaptée, peut rencontrer un succès véritable au départ à peine soupçonné.

Mais c'est en fait à partir de cette " intuition ", le terme nous semble possible ici, que s'est construite une dynamique qui a mené cette bibliothèque au succès qu'elle a rencontré pendant plus de dix ans.

A partir d'une offre sans cesse améliorée et structurée, le public a conduit la bibliothèque à rechercher une politique positive, répondant à son attente.

A la fin de l'année 1980, la bibliothèque compte 2852 abonnés soit environ 13 % de la population de VILLEFRANCHE. Neuf personnes en assurent le fonctionnement : la Directrice de la B.M., bibliothécaires adjoints et employés.

D'une superficie utilisée antérieurement de trente mètres carrés (30 m<sup>2</sup>), la bibliothèque atteint trois cent soixante mètres carrés (360 m<sup>2</sup>) avec trois salles ouvertes au public et deux magasins de deux cent mètres carrés (200 m<sup>2</sup>) que se partagent bibliothèque et musée.

C'est en raison de cette situation, de ce développement de son activité, que la bibliothèque connaît assez rapidement des problèmes divers, que nous allons aborder maintenant.

Le prix de son succès auprès du public se fera sentir de plus en plus profondément jusqu'à ce qu'une décision tente d'y mettre fin.

### III) LE CRI D'ALARME : LA BIBLIOTHEQUE VICTIME DE SON SUCCES

Plus les mois passent, <sup>plus</sup> Claudine IRLES, responsable de la bibliothèque s'inquiète du seuil critique que la B.M. commence à atteindre.

En effet, plus les moyens et l'activité augmentent, plus le lieu dans lequel se tient la B.M. apparaît inadéquat.

La situation devient critique à tous les niveaux : accueil du public, qualité du service rendu, état du patrimoine culturel de la ville, conditions de travail du personnel. Les deux préoccupations majeures sont l'exiguïté des locaux et le manque de moyens en personnel.

Dès son arrivée au poste de bibliothécaire, elle avait pressenti cet état de faits et avait déjà donné l'idée d'un " réaménagement " futur. Mais différents événements que nous étudions plus loin ont compromis la décision de créer une nouvelle bibliothèque. En attendant cet événement, qui reste encore lointain, la bibliothèque doit faire face à des problèmes de service importants et envisage des solutions d'attente.

En ce qui concerne le personnel : son insuffisance est criante. Ainsi, la salle de lecture où un poste unique de bibliothécaire-adjoint est en fonction connaît un moment critique.

Les besoins sont de plus en plus importants mais on ne parvient plus à les satisfaire :

La salle est trop petite, manque de mobilier, quatre meubles à périodiques seulement pour soixante treize (73) titres ; il est devenu impossible de faire de nouveaux achats d'usuels uniquement parce que le personnel ne sait plus où mettre ces documents pourtant nécessaires au public.

Toujours dans cette même salle, le fonds régional qui est répertorié et dépouillé avec de nombreux dossiers de presse, demande du temps et de la place.

Quant au fonds ancien, il devient nécessaire d'en sauver la plus grande partie qui est menacée. Des centaines de livres ont été montées au grenier, empilés ça et là et livrés à une destruction lente mais certaine (soleil, chaleur, poussière, rats).

Des ouvrages rares ont été fortement endommagés et ces livres du XVIème, XVIIème et XVIIIème siècle, risquent d'être perdus s'ils ne sont pas rangés dans des lieux appropriés.

Or, la réserve de la B.M. est pleine d'une part, et le fonds VERMOREL est lui, dispersé dans les greniers de la Mairie, déjà par faute de place. Quelques mètres carrés ont été gagnés en enlevant des vitrines du Musée et des tableaux qui se mélangeaient aux livres mais cela s'avère insuffisant.

Le patrimoine culturel de la ville semble voué à la destruction.

La salle des jeunes, ce nouveau service créé à la B.M., connaît un succès si rapide et croissant qu'elle connaît elle aussi ces problèmes. Les conditions de lecture et de travail des lecteurs deviennent difficiles, sans compter celles du personnel.

Le problème de la place devient crucial étant donné qu'il est impossible dans une telle salle de présenter des volumes " coincés " dans les rayonnages et à une hauteur inaccessible.

Une sous-bibliothécaire a la responsabilité de cette salle, elle est aidée pour le prêt, aux moments d'affluence par une femme de service. Leurs horaires sont différents, ce qui pose évidemment problème.

D'autre part, cette sous-bibliothécaire s'occupe à la fois :

- du choix des livres, du catalogage, de l'intercalation des fiches, des abonnements aux périodiques (dix sept (17) seulement faute de place), du prêt, des inscriptions, des statistiques, des visites de classe, des rencontres, de l'accueil ...

Le développement de cette bibliothèque des jeunes ne permet plus d'assurer un travail efficace. Le personnel se résoud à des actions coup par coup en sériant les urgences et en essayant de garder un maximum de disponibilité, mais la saturation est là ; à tel point, qu'une solution semble s'imposer pour améliorer ce fonctionnement : la réduction des heures d'ouverture au public, alors que précisément, peu de sections jeunesse n'offre de tranches horaires aussi étendues.

Ce court descriptif mais significatif de l'état de la bibliothèque démontre combien un lieu spécifique et réfléchi est nécessaire à l'activité d'une B.M.

Cette installation dans des locaux qui sont en fait ceux du Musée de la ville, révèle une opinion qui a couru dans l'esprit des élus pendant plusieurs décennies.

Seule une fonction de conservation était attribuée à la bibliothèque et non pas une ouverture vers le public, vers la communication.

C'est ainsi que de nombreuses bibliothèques de la région ont pris place dans d'anciennes halles aux grains.

Il s'avère donc indispensable dans le cas de VILLEFRANCHE-SUR-SAONE, de doter cet établissement qui est devenu performant d'un local propre et adapté à ses différentes fonctions.

#### - EMERGENCE D'UNE DECISION DE CONSTRUCTION

Comme nous le rappelions quelques lignes plus haut, Claudine IRLES avait très rapidement pris conscience de l'inadaptation des locaux dont elle disposait, aux buts fixés par la lecture publique.

C'est ainsi qu'elle avait suggéré dès le début de l'année 1974, au Maire de VILLEFRANCHE, Monsieur GERMAIN, deux possibilités :

- soit un réaménagement des locaux, soit une construction nouvelle pour répondre aux besoins du public déjà très présent.

Ces idées n'ont pas trouvé d'opposition au sein de la municipalité et celle-ci a décidé d'y réfléchir jusqu'à la rentrée.

Le Premier Adjoint, responsable des affaires culturelles, Monsieur FERRUT, était sensible à la lecture publique et le projet l'intéressait.

C'est ainsi que le 30 Septembre 1974, une première délibération du Conseil Municipal adopte une décision de principe pour la construction d'une nouvelle bibliothèque.

C'est à partir d'un double constat que prend place cette décision : l'exiguïté des locaux (360 m<sup>2</sup> ouverts au public) sans possibilité d'extension et l'inadaptation de ces locaux aux besoins du service.

La municipalité et la bibliothécaire posent alors comme objectifs :

- la réponse à un besoin légitime : offrir à tous les moyens d'information, de formation, de culture, d'études et de loisirs que véhicule l'imprimé.

- la diffusion de ces moyens, pour organiser un service de qualité, avec consultation et prêts des documents, animation et promotion de la lecture, présence dans les quartiers par le service du bibliobus pour diffuser le plus largement les collections.

A partir de cette décision de principe, la municipalité choisit un terrain qui lui appartient, situé Rue Burdeau, au Nord de la Ville, un peu à l'écart du centre.

Puis, dans le même temps, un architecte et un cabinet d'études sont sélectionnés selon les principes habituels : Monsieur CARRON, architecte DPLG, présenté par le Groupement des Architectes Caladois, réalisera le projet, Monsieur FERRIN-FAYOLLE, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux définira le projet de construction.

Une étape importante est ainsi franchie pour l'avenir de la bibliothèque.

L'appui de la municipalité dans ce projet est sans aucun doute très positif et c'est cette décision de principe qui permettra que le projet de construction ne soit jamais abandonné.

Comme nous l'avons décrit, l'état de la bibliothèque nécessitait une intervention des élus, sous peine de voir un établissement performant et devenu indispensable dans la ville, perdre ses fonctions et son activité.

Cette première partie de notre exposé, consacrée à l'évolution de la bibliothèque de VILLEFRANCHE-sur-SAONE, nous a semblé particulièrement intéressante.

En effet, contrairement à ce qui est souvent raconté, les facteurs humains ont joué dans ces étapes de base, un rôle fondamental. La volonté d'une personne puis de son personnel rallié à la même cause, a doté une ville d'un équipement que seule, elle n'aurait peut-être jamais cherché à acquérir, alors que sa population s'avérait intéressée et collaboratrice.

Mais nous devons maintenant, nous intéresser à la deuxième phase de cette histoire qui se déroule selon un rythme différent mais qui va à nouveau mettre en scène des intervenants humains importants.

Après l'explosion de l'activité de la B.M. due à une politique dynamique et judicieuse, à un investissement des uns et des autres, la structure s'avérant dépassée par son propre succès, une nouvelle partie est engagée, la construction d'une nouvelle bibliothèque à VILLEFRANCHE.

DEUXIEME PARTIE : LES AVATARS D'UNE CONSTRUCTION  
NOUVELLE (1974-1985)

--oOo--

Les différentes réflexions et leurs conséquences pratiques concernant le projet d'une nouvelle bibliothèque furent menées par une équipe municipale relativement sensible au problème de la lecture. Tout du moins, Messieurs GERMAIN et PERRUT, conscients du succès que remportait la B.M. de leur ville, rue Grenette dans un local exigü et non fonctionnel, pouvaient envisager ce qu'il en serait dans une véritable " bibliothèque " conçue pour cela.

A partir de ces débats préliminaires et de la décision de principe, il fallait maintenant matérialiser le projet dans l'espace.

Un petit groupe commença à y réfléchir à partir du début de l'année 1975 : Monsieur CARRON, architecte à la base de l'étude du programme, Claudine IRLLES, bibliothécaire qui travaillait étroitement avec celui-ci, et quelques membres de la Commission Culture et Loisirs, sous la tutelle de Monsieur PERRUT.

La visite de Monsieur BLETON, Inspecteur des Bibliothèques dont nous parlions précédemment, servit à fixer dans les esprits les normes indicatives de la Direction du Livre qui devaient servir de base au projet.

Les premières esquisses seront ainsi exécutées par Monsieur CARRON et soumises au Conseil Municipal.

Un programme commence à s'élaborer sur deux mille mètres carrés (2.000 m<sup>2</sup>) pour un coût global de trois millions de francs, et pour quarante huit mille habitants (48.000).

Le 23 Mai 1975, un courrier pour la Direction du Livre est envoyé indiquant la décision de construction avec les esquisses la première élaboration du programme et demandant un dossier.

Le projet était en bonne voie à partir de cette date.

Différents changements vont intervenir dans les années suivantes qui vont bouleverser le cheminement et le développement de la construction nouvelle.

Il nous faut donc étudier maintenant les nouvelles conditions qui présideront à la poursuite du projet et leurs conséquences pratiques sur la construction.

### I) LE CHANGEMENT DE L'EQUIPE MUNICIPALE ET SES CONSEQUENCES

En 1977, ont lieu les élections municipales. D'une municipalité de " droite ", VILLEFRANCHE change de " bord " selon l'expression politique consacrée.

De ce fait, un nouveau Maire, Monsieur POUTISSOU et un nouvel Adjoint à la Culture, Monsieur SIMONEAU prennent place au coeur des délibérations.

Ce sont en fait ces deux personnes essentiellement qui nous intéressent dans notre propos.

Monsieur POUTISSOU compte parmi ses principes directeurs d'action dans la ville, une politique sociale très élaborée et qui lui tient à coeur. Cependant, il n'a pas oublié que la place de la culture dans une ville est essentielle et le programme de la gauche unie présente dans ses lignes la construction de la nouvelle bibliothèque (cf. annexe).

A partir de ce changement, il est certain qu'un projet important comme celui d'une construction nouvelle, demandant à la ville des investissements importants et même des endettements doit être réexaminé par les nouveaux partenaires.

En fait, il n'y aura pas seulement ré-examen mais deux conséquences :

D'une part, un " gel " total du projet et,

D'autre part, l'installation de conflits de personnes et de sentiments de méfiance, ne menant certainement pas à une coopération efficace.



Revenons sur ce " gel " du dossier.

En effet, nous pouvons dire que, jusqu'en 1981, année de l'approbation de l'Avant-projet sommaire, la Municipalité ne fera que reculer au lieu d'aller de l'avant dans la réalisation du projet.

Nous allons revenir précisément sur ces étapes dans la partie suivante.

Tout d'abord, dès les premières délibérations concernant ce dossier, la Municipalité décide de repartir à zéro, alors qu'une première étape est déjà franchie permettant de gagner un peu de temps.

Pourquoi ce recul ? ...

Puis de nouveaux facteurs viendront sans cesse remettre en cause le programme, le financement, le lieu ; de plus, l'Adjoint à la Culture changera en cours de parcours :

En 1978, Monsieur SIMONEAU laissera la place à Monsieur DUBUIS, nouvelle personne, donc nouvel esprit, donc à nouveau nouvelle concertation et nouveaux retards.

Quoi qu'il en soit, dans les détails, il est certain que la nouvelle Municipalité a voulu appliquer " sa " politique culturelle et que, de ce fait, l'évolution du projet n'en a guère avancé plus vite.

En ce qui concerne les sentiments existants entre la Municipalité et la bibliothécaire, il est certain qu'ils n'ont pas été non plus un facteur positif.

En effet, selon les propos de Claudine IRLES, il semble que le fait qu'elle est occupée son poste lors de la présence de l'ex-municipalité ait nui à ses rapports avec la Mairie. Il y a certainement eu confusion entre la fonction d'un bibliothécaire et celle d'un élu :

Le bibliothécaire ne travaille en rien " pour " une municipalité mais pour sa bibliothèque et son public. En cela, il ne connaît que très rarement, une influence politique portant conséquence sur l'activité de son établissement.

Cet état d'esprit a joué un rôle négatif lors de la première année de présence de la nouvelle Municipalité, puisque Monsieur SIMONEAU avait alors songé à établir une Commission pour les acquisitions où responsables de la Mairie occuperaient la place prédominante. Cette suggestion a évidemment été combattue aussitôt par Claudine IRLES, et de ce fait, n'a pas vu le jour.

Ces quelques lignes ne se veulent en rien un réquisitoire contre la Municipalité actuelle qui a, d'autre part, permis de donner à VILLEFRANCHE, un visage plus nouveau, mais nous permettent seulement de situer dans quel contexte s'est élaboré ce projet de construction nouvelle.

Nous allons voir aussitôt les différents avatars que la bibliothèque, avant même d'être sortie de terre, a pu connaître et le rôle qu'ont joué différents intervenants.

## II) LES PRINCIPAUX DEBATS

Nous allons nous intéresser à trois problèmes particuliers qui ont contribué à la lente mise en route du projet.

Tout d'abord, une première réflexion s'est centrée sur une éventualité d'association entre la bibliothèque et d'autres activités de la ville, dans ce même lieu, puis nous orienterons notre observation sur un deuxième débat qui mettrait directement en cause le volume de la bibliothèque :

Le seuil de population concernée par la construction et son utilisation,

Enfin, c'est au lieu d'implantation de la B.M. que nous devons nous consacrer, problème somme toute fondamental et qui connaît de multiples aléas.

### A) UNE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE SEULE OU ASSOCIEE A D'AUTRES ACTIVITES CULTURELLES

Lors de la décision de principe et des premières délibérations, en 1974, une première idée naît :

Associer dans un même lieu, bibliothèque et École de musique.

En effet, le lieu retenu alors, rue Burdeau, semble propice à développer ces deux activités. Le fait que le nouveau local ne soit pas près du centre de la ville n'apparaît pas alors comme gênant pour une activité d'école de musique,

Quant à la bibliothèque, le problème n'est pas encore soulevé.

VILLEFRANCHE connaît depuis plusieurs années un développement important de la pratique musicale : depuis toujours elle existe dans la ville mais a pris un certain essor dernièrement.

Le premier projet est donc déterminé en fonction de la construction d'une école de musique intégrée.

Le problème d'une co-habitation d'établissements à fonctionnement différent ne semble pas poser d'inconvénients dans ce premier temps bien qu'existants.

Alors qu'une bibliothèque se voudrait plutôt un lieu de calme dans son ensemble, l'école de musique implique une activité sonore importante avec des heures d'ouverture propres, une circulation de personnes bruyantes et une fréquentation précise .

Le public de l'école de musique est majoritairement composé d'enfants.

Cette première association implique donc des mesures particulières : insonorisation des locaux, dispersion des salles, selon un plan bien précis pour ne pas gêner les deux activités différentes, prévision d'entrées propres, problèmes du personnel ...

Le projet subsistera jusqu'à la révision du dossier en 1977 par la nouvelle Municipalité. De 1974 à 1977, le problème du lieu de conception de la nouvelle B.M. retiendra plus l'attention de la Municipalité, mais il faut savoir que lors de la demande de dossier à la Direction du Livre, celle-ci n'était pas particulièrement pour cette association qu'elle considérait comme peu intéressante aussi bien pour l'école de musique que pour la bibliothèque.

A partir de 1977, lors des délibérations du 3 Novembre 1977 et du 12 Octobre 1978, naît une nouvelle idée :

- l'école de musique ayant disparu du nouveau projet quelques élus tiennent cependant à ne pas dissocier la bibliothèque des autres activités.

C'est alors qu'est proposée une salle de quartier qui, en liaison avec une salle polyvalente couvriraient environ trois cent mètres carrés (300 m<sup>2</sup>).

Un élu tient à cette idée qui permettrait selon lui, d'attirer un public à la bibliothèque,

(A-t-elle encore besoin de cela, on peut se le demander ?) et d'autre part, de donner au livre, une nouvelle dimension avec une utilisation des locaux différente et plus ouverte. Cette suggestion sera fermement appuyée jusqu'au début de l'année 1979.

En fait, le problème financier mettra fin à cette association : en effet, lors des premiers coûts prévisionnels, le Conseil Municipal établira qu'une économie de 1,5 à 2,3 millions serait faite si cette salle de quartier était supprimée du programme.

D'autre part, une demande de subvention pour cette salle a été faite auprès des différentes associations de la ville utilisant ce type de locaux ; or, aucune réponse positive n'a été faite. Le ton du Conseil Municipal étant alors à la " réduction des ambitions ", la salle de quartier se verra rayée du programme à la fin de l'année 1979.

Il est intéressant de constater que cette idée de salle de quartier n'était en fait le propos d'une seule personne, voire deux, et malgré ce soutien relativement faible, l'idée court durant plus d'un an et limite dans une certaine mesure, l'avancement du dossier.

Le troisième point qui, bien heureusement pour la naissance de la nouvelle bibliothèque, ne sera qu'une idée passagère et aussitôt repoussée, réside dans le projet fugitif d'inclure dans la construction une annexe de la Bibliothèque Centrale de Prêt du Rhône.

En effet, il s'agit là aussi d'un projet qui dure ...

La B.C.P. doit se doter de deux annexes, une à THIZY dans un bâtiment rénové, et une qui prendra corps courant 1986, si tout se déroule comme prévu, à LIMAS, commune jouxtant VILLEFRANCHE.

Or, en 1979, l'idée de cette construction d'annexe existait déjà et lors des délibérations du Conseil Municipal, cette suggestion avait été faite.

C'est la Direction du Livre elle-même qui refusera catégoriquement le projet, les annexes de B.C.P. devant de préférence être dotées de bâtiments autonomes adaptés à leurs fonctions particulières.

A travers ces trois projets, qui tous n'ont pas connu de développements, nous voyons poindre une conception de la bibliothèque de lecture publique dépassée et totalement inadaptée.

En effet, il semble que l'idée qui prédomine à ces différentes suggestions soit celle d'un établissement dépendant d'autres structures, sans autonomie de fonctionnement et surtout qui ne soit pas réalisable pour ses seules activités.

De la même façon que le métier de bibliothécaire n'a pas été reconnu comme tel avant le début de ce siècle, la bibliothèque n'apparaît pas comme un lieu à vocation entière et propre, nécessitant une conception réfléchie, adaptée et particulière.

Nous rappelons d'autre part, que ces trois projets ont eu lieu de 1974, début du programme, à 1980 : six ans, qui voient surgir des suggestions inefficaces mais qui remettent sans cesse la progression du dossier.

## 2) UNE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE POUR QUI ? : LA VILLE DE VILLEFRANCHE OU SON DISTRICT

Le problème qui fut soulevé à partir de 1977, fut le seuil de population à définir pour délimiter le volume de la construction.

VILLEFRANCHE tient lieu de mini-capitale régionale et draine les habitants de nombreux villages alentour.

D'autre part, sa proximité du département de l'Ain, lui fait jouer un rôle important au niveau du district. En 1977, parmi ses 1565 lecteurs, on peut en dénombrer 20 % qui proviennent du district, 10 % de l'Ain.

Aussi, la première proposition qui est faite à la réunion du 3 Novembre 1977 est une construction pour 50.000 habitants. VILLEFRANCHE compte alors environ 31.000 habitants. C'est une ville en plein développement où de nombreux quartiers sont rénovés et de nouveaux en construction, comme celui du Galet. Une zone industrielle importante se développe ainsi qu'une activité fluviale.

De 1977 à 1980, le projet reste en suspens, car au sein du Conseil Municipal, aucun élu n'est manifestement contre cette réalisation, mais dans le même temps, aucun n'en est un défenseur non plus.

C'est donc au début de l'année 1980, alors que le premier programme paraît à la fois trop ambitieux et trop coûteux, que réapparaît ce chiffre de 50.000 habitants : la Municipalité s'interroge alors sur la nécessité de construire pour la ville seule, qui cependant promet de grossir sa population, ou bien de créer une véritable bibliothèque de district.

Il semblerait qu'à partir de la réunion du 21 Janvier 1980, du Conseil Municipal, le projet, au point mort, reparte à zéro. Sont dressés alors trois tableaux comparatifs :

Pour 30.000, 40.000 ou 50.000 habitants.

La proposition est faite de mener le dossier au titre du district : VILLEFRANCHE veut bien construire une bibliothèque pour 50.000 habitants mais ne pas s'engager seule dans ce projet.

Les prévisions de la population caladoise pour 1990 sont pourtant aux environs de ce chiffre : donc une B.M. construite selon ce plafond deviendra nécessaire à la ville, d'autant plus que les possibilités de développement d'un réseau de lecture publique à moyen terme pour VILLEFRANCHE se limite selon les propos municipaux à une centrale et un bibliobus, sans création d'annexes.

La Municipalité tente donc de faire participer à cette construction les communes voisines, puis le Conseil Général, le Conseil Régional.

Nous sommes au début de l'année 1980.

Après les réponses négatives de ces différentes collectivités qui ne désirent pas participer au financement de l'opération, il faudra attendre la réunion du 29 Mai pour qu'une décision soit enfin prise : " On construira pour 50.000 habitants ".

Alors que dès le début de ce débat, il apparaissait comme évident qu'un tel seuil situait justement le niveau et l'ampleur du projet, étant donné les caractéristiques de cette ville dont nous avons parlées précédemment, la période écoulée entre la réunion du 3 Novembre 1977 et celle du 29 Mai 1980, n'a comporté que des hésitations, des stagnations, qui coûtait très cher au personnel de la bibliothèque de la rue Grenette, faisant face avec la plus grande difficulté à l'état de ses locaux.

Les cartons de documents s'empilaient dans les couloirs, les lecteurs en étaient réduits à s'asseoir par terre, au mépris de la sécurité et de l'efficacité du travail.

En ce qui concerne cette aide demandée aux structures voisines, on peut constater qu'un projet culturel comme celui d'une construction de bibliothèque ne motive pas suffisamment les élus pour nécessiter un investissement financier de leur part.

Bien qu'une partie des lecteurs appartienne à ces communes, celles-ci ne tiennent pas à s'engager en tant que telles dans un projet semblable.

Or, il est certain que, bien qu'il ait été tout à fait justifié d'adopter ce plafond de 50.000 habitants, l'investissement financier fut important pour la ville, malgré l'aide de l'état.

Peut-on voir une " revanche " dans les cent francs d'adhésion demandés aux non-caladois, somme relativement élevée ?

Mais comme le dit Monsieur DUBUIS : " A peine le prix d'un bon livre ... pour des milliers d'heures de lecture dans l'année ! ".

### 3) LE CHOIX DU LIEU : ROLE D'UN SOUS-PREFET

Lors de la décision de principe de 1974, un lieu avait été retenu : il s'agissait d'un terrain appartenant à la Mairie, rue Burdeau. Ce terrain était situé au Nord de VILLEFRANCHE, vers la sortie de la ville en direction de BELLEVILLE.

Lorsque la Municipalité s'adresse à la Direction du Livre pour la demande de dossier, celle-ci précise qu'un lieu central dans la ville serait plus propice.

En effet, ce terrain avait un avantage, celui d'appartenir à la ville, mais un gros inconvénient : il était totalement excentré.

La première modification intervient donc en 1976 : la Municipalité abandonne ce premier projet et choisit un terrain à l'angle du Boulevard Louis Blanc et de la rue des Jardiniers, jouxtant une salle des Sports.

Avantage de ce nouveau choix : le terrain est tout près du centre ville et particulièrement du quartier des Marais en cours de rénovation. Il se situe d'autre part dans une rue réaménagée en bordure de jardins et de chemins piétonniers.

Il compte malgré tout des inconvénients : la proximité de la voie ferrée et la fréquentation importante du Boulevard Blanc aux heures de pointe.

Ce sont ces deux points qui conduisent l'architecte Monsieur CARRON, à entreprendre des solutions architecturales particulières sur lesquelles nous reviendrons dans notre dernière partie.

Le 26 Juin et le 25 Septembre 1976, sont engagées par courrier, les procédures d'expropriation sur ce terrain qui n'appartenait pas à la ville.

En 1979, après déclaration d'utilité publique, l'acquisition est effective - pour la somme de NEUF CENT CINQUANTE MILLE Francs (950.000 Frs).



x La nouvelle bibliothèque est donc dotée d'un terrain, élément essentiel, situé tout près du centre ville, et des nouveaux quartiers, séduisant à priori, tous les intervenants : Municipalité, architecte, Direction du Livre.

Or, c'est en fait sur ce point que le dernier débat essentiel va être engagé.

Le 22 Août 1980, le Sous-Préfet, Monsieur YAVCBITZ écrit au Maire de VILLEFRANCHE, pour lui signifier d'une part, qu'il soutient ce projet et d'autre part, pour lui faire une suggestion dont il souhaite une réflexion approfondie de la part des élus de la ville :

Au lieu d'entreprendre une construction nouvelle, il lui paraît plus en accord avec certaine circulaire du Ministère de la Culture et du Premier Ministre (N° 1400 SG en date du 5 Juin 1980) d'installer cette nouvelle B.M. dans l'ancien hôpital de VILLEFRANCHE, Hôtel Dieu du XVIIème siècle, qui serait libre en ... 1982.

En effet, cela fait bientôt quinze ans que VILLEFRANCHE attend un hôpital neuf ; une petite parenthèse pour démontrer que les grands projets nécessitent à VILLEFRANCHE, une longue patience !

Cet hôpital en cours de construction laisse donc des locaux, d'ailleurs pas très éloignés de la rue des Jardiniers, mais qui sont évidemment propres à une activité médicale.

Dans l'esprit d'une mise en valeur du patrimoine, cette circulaire met en avant la possibilité d'utiliser des locaux anciens et dignes de rénovation, si la ville ne peut absolument pas entreprendre une construction moderne.

Il ne s'agit en rien d'une obligation mais bien au contraire d'un pis-aller.

Nous nous trouvons là face à une interprétation erronée du texte officiel et dans le même temps, face à une conception passéiste d'une bibliothèque de lecture publique.

C'est en fait, jusqu'à la fin de l'année 1981 que s'échangeront des lettres entre la Sous-Préfecture et la Mairie de VILLEFRANCHE.

Le 20 Mars, alors que l'Avant-Projet sommaire est approuvé l'insistance de Monsieur YAVCBITZ sur son idée, confirmée par cette circulaire, obligera Monsieur POUTISSOU à signifier son refus de revenir sur les fondements du projet qui remontent à 1974, maintenant sept ans auparavant.

Pour en finir véritablement avec ce débat, le déplacement de Madame BISBROUCK de la Direction du Livre à la Sous-Préfecture, sera nécessaire.

Le 16 Juillet 1981, s'y réuniront avec elle, Monsieur POUTISSOU, Monsieur CARRON, les Adjoints.

Différents facteurs seront mis en avant, dont le fait que la Municipalité n'est pas propriétaire de l'hôpital, que l'expropriation des terrains déjà acquis pour utilité publique l'a engagée juridiquement, que 30 % de surcoût serait nécessaire et que pour finir, la saturation de l'actuelle bibliothèque appelle la réalisation la plus prochaine possible dans le temps.

Après ces entretiens, la décision est conservée et la nouvelle bibliothèque peut enfin espérer sortir de terre sans que d'autres obstacles ne viennent la bouleverser.

### III) LA MISE EN ROUTE DU PROGRAMME DEFINITIF

Après la résolution de ces différents débats qui ont courru le long des années et entravé le déroulement du projet, un programme détaillé et approuvé prend corps.

Nous allons en dire quelques mots maintenant.

Quant à sa mise en route proprement dite, trois facteurs sont intervenus :

Le rôle de la Direction du Livre,  
Un hasard administratif bienvenu quant aux subventions,  
Et le changement de bibliothécaire.

Parlons tout d'abord de l'aspect du programme et plus précisément de son contenu.

En 1979, la Municipalité reprend donc globalement les différentes études et en Juin 1980, arrête définitivement le programme comprenant des surfaces partielles.

L'exemple de la nouvelle bibliothèque de MACON avait dès 1977 intéressé les différents intervenants : celle-ci s'établit sur 1.500 m<sup>2</sup>, avec 5.000 ouvrages et un budget de fonctionnement de 570.000 Francs. Cette construction à laquelle avait participé le Cabinet PERRIN-FAYOLLE permit de fournir quelques repères.

Au milieu de cette année 1980, la Bibliothèque de VILLEFRANCHE est donc dotée de 2.200 m<sup>2</sup> dont 1270 en services publics.

En Janvier 1981, l'A.P.S. est approuvé par le Conseil Municipal avec ses plans, ses devis descriptifs et ses estimations : une somme de 11.300.000 Francs TTC est arrêtée dont 7.000.000 Frs HT pour la construction.

La bibliothèque comporte les secteurs suivants :

- l'entrée du public, orientée vers le centre ville,
- le hall d'entrée, avec une rampe d'accès le long d'un patio intérieur, desservant tous les services,
  - la discothèque : 123 m<sup>2</sup>
  - la section jeunesse : 393 m<sup>2</sup>
  - la section adultes : 531 m<sup>2</sup>
  - la salle de travail circulaire
  - la salle polyvalente : 61 m<sup>2</sup>

A partir de cette élaboration, le projet ne demande qu'à se réaliser. La Direction du Livre, et particulièrement Madame BISBROUCK, a joué un rôle important dans cette affaire.

Tout d'abord, au niveau des problèmes rencontrés autour du choix du lieu dont nous avons parlé où sa présence permit sans aucun doute de résoudre le problème plus rapidement.

D'autre part, son rôle de conseil et d'écoute des entraves à la réalisation du projet a aidé et la bibliothécaire et la Municipalité pour laquelle il n'était pas facile de se lancer dans l'élaboration de cette construction.

En effet, rares sont les élus qui sont " initiés " à une entreprise semblable, non seulement parce qu'une bibliothèque est un lieu spécifique mais aussi en raison de la technicité qui est impliquée ici.

D'autre part, il est certain que les subventions qu'accorde la D.L.L. à la construction de nouvelles B.M. est un facteur motivant et qui soulage les finances d'une ville.

Dans notre cas, ces subventions se sont réparties comme suit :

• pour la construction .....	3.960.000 Frs soit 33 %
• pour le mobilier .....	450.000 Frs soit 30 %
• pour l'informatique .....	551.700 Frs soit 50 %
	<hr/>
TOTAL SUBVENTION .....	4.961.700 Frs =====

A la lecture de ces chiffres, on comprend le rôle indispensable que joue la D.L.L. dans les entreprises municipales. C'est ce qui justifie la mise en avant de l'aide de l'état dans le texte de présentation de la nouvelle bibliothèque publié par la Mairie : " Seul l'Etat a participé ... ".

C'est en liaison avec ce problème des subventions que nous dirons quelques mots d'un événement qui a sans doute permis de gagner un peu de temps, parmi le temps déjà perdu.

Lors des premières demandes de subvention à la D.L.L., de nombreux facteurs venaient encore déranger le projet. Aussi, le départ du dossier financier fut assez laborieux, car sans cesse soumis à modifications.

La première demande fut faite en Juin 1980, mais ne pouvait alors déboucher sur rien, l'A.P.S. ne parvenant pas à voir le jour.

C'est donc en Février 1981 que la Mairie, envoie à la D.L.L. l'A.P.S. et ses demandes de subvention.

L'attente sera déjà longue puisqu'il faut arriver à l'approbation de l'A.P. Détaillé le 11 Janvier 1982 pour obtenir les premières réponses.

L'avis de subvention pour la construction sera précisé alors mais en fait seulement effectif à la fin de l'année, et cet avis est nécessaire pour commencer les travaux. D'autant plus que le cheminement administratif est long et compliqué : la D.L.L. vers la DRAC puis vers la Préfecture, qui renvoie à la DRAC ...

C'est alors qu'une ville voisine, FEYZIN, qui entreprend elle aussi la construction d'une nouvelle bibliothèque demande un report de ses subventions à l'année suivante.

De ce fait, VILLEFRANCHE peut bénéficier de cette modification : l'avis de subvention est donné et une somme de 2.200.000 Frs aussitôt versée.

Dans toute cette longue histoire de la bibliothèque de VILLEFRANCHE-sur-SAONE, c'est la première fois semble-t-il, qu'un événement vient sérieusement faire avancer les choses : il nous a semblé important d'y consacrer quelques lignes ... !

Pour en finir avec ces différents facteurs intervenant lors de la mise en route du programme définitif, il nous faut préciser le changement de personnel qui intervient au cours de l'année 1981.

Claudine IRLLES, après avoir travaillé avec entêtement et passion à ce projet, quitte VILLEFRANCHE pour ANNECY, où l'attend une bibliothèque neuve elle-aussi mais bien sûr établie dans une structure différente et certainement très attirante.

Elle a attendu pour cela l'approbation de l'A.P.S. qui marquait un engagement véritable de la réalisation à laquelle elle avait tant participé.

Durant environ six mois, l'intérim sera assuré par une bibliothécaire adjointe.

Puis la ville ayant organisé un recrutement sur titres, ~~arrive~~ la nouvelle bibliothécaire, Nicole DARNAND, qui doit faire face aux problèmes de plus en plus cruciaux que connaît la bibliothèque toujours en service rue Grenette.

Deux tâches lui incombent :

- tenter de poursuivre l'activité de la B.M. dans ses locaux submergés de documents, avec un personnel réduit, car depuis le début de 1980, les moyens ont chuté : des vacataires " bouchent les trous ", les mouvements du personnel sont incessants, des postes de bibliothécaires-adjoints sont occupés par du personnel sans titre ni qualification, ~~et~~
- dans le même temps, s'attacher déjà à la nouvelle structure dont elle hérite et à son équipement.

Nous avons choisi de conclure cette deuxième partie de notre exposé par une note plus optimiste : c'est pourquoi nous y avons inclus cette mise en route du programme qui ouvre enfin sur le dénouement de cette longue entreprise.

En effet, cette période de 1974 à 1982 a vu surgir différents événements qui, pour la plupart d'entre eux, impliquaient un choix personnel, qu'il émane d'un ou de plusieurs individus.

Il apparaît que, comme nous l'avions souligné pour le rôle du bibliothécaire, l'influence ou le " poids " de la personne humaine dans les débats joue son rôle.

D'autre part, étant donné les contraintes administratives dont dépend un projet de construction nouvelle, nous pouvons comprendre, sinon constater, pourquoi huit ans sont nécessaires pour parvenir à l'élaboration d'un programme.

Il nous semble que ce descriptif des débats durant ces années-là est essentiel pour comprendre l'histoire d'une extension d'activité de bibliothèque; il recèle en effet, tous les secrets conduisant à la réalisation finale et met en valeur les différents conflits qui peuvent s'ouvrir entre personnes.

Nous avons été particulièrement intéressés par le contenu des délibérations municipales où chacun intervient avec ses propres convictions ou idées et d'en suivre l'évolution jusqu'aux fins de réunions.

Les avatars d'un projet qu'il soit de construction ou de toute autre activité nous semblent liés inévitablement à des facteurs humains qui sont eux-mêmes imbriqués à des appartenances politiques plus ou moins puissantes.

Dans le cas que nous analysons, la volonté absolue de se démarquer de la Municipalité précédente par l'adoption d'une politique culturelle différente a prédominé; or, il est amusant de constater que, sinon le premier projet de la rue Burdeau, alors sur deux étages, le programme approuvé en 1980, ressemble étrangement à celui proposé en 1975 par l'ex-Municipalité.

C'est par cette simple remarque que nous concluons ici cette partie, désirant maintenant orienter notre propos sur la nouvelle bibliothèque maintenant sortie des limbes et mise en service.

TROISIEME PARTIE : UNE INFRASTRUCTURE PERFORMANTE

MAIS SOUS UTILISEE : PROBLEMES ACTUELS

--oOo--

Après avoir retracé les différents moments qui ont présidé à la construction, du projet et de la bibliothèque, nous terminons notre exposé par une analyse sommaire de son fonctionnement actuel.

La ville de VILLEFRANCHE est enfin parvenue à doter d'une infrastructure étudiée, conçue pour des fonctions précises et pour une atteinte du public encore améliorée.

Le 23 Mars 1985, en présence de Madame MITTERAND, la nouvelle bibliothèque qui a reçu le nom de :  
Bibliothèque Pierre MENDES-FRANCE  
est inaugurée.

Monsieur GATTEGNO Directeur de la D.L.L. accompagne l'épouse du Président de la République ; Claudine IRLES invitée par la Municipalité est présente elle aussi.

Monsieur POUTISSOU souligne dans son discours d'inauguration, que " cet investissement lourd qui nous est parfois reproché a été fait dans un choix délibéré et que nous ne le regrettons pas ... "

2.200 m<sup>2</sup> et 80.000 documents sont maintenant à la disposition des caladois et des habitants du district et de ses environs.

Après cinq mois d'ouverture, plus de 4.000 abonnés viennent confirmer la performance de l'équipement nouveau.



En ce qui concerne ses caractéristiques matérielles, en un mot, le parti architectural qui a été adopté, quelques remarques personnelles débiteront ce dernier chapitre.

Il nous a en effet, semblé difficile de parler d'une bibliothèque, bâtiment construit techniquement et selon une esthétique sélectionnée, pendant une soixantaine de pages sans aborder ne serait-ce que partiellement cet aspect.

Dans un deuxième temps, nous examinerons pourquoi cette infrastructure pourtant performante dans sa conception connaît actuellement des difficultés de fonctionnement en ce qui concerne certains de ses services et de ses activités.

## I) LE PARTI ARCHITECTURAL

Le projet devait tenir compte de plusieurs contraintes dont le bruit (proximité de la voie ferrée et du boulevard Louis Blanc), l'appui à prendre au Sud sur le mur pignon de la salle des sports et l'étroitesse du terrain.

Ces contraintes et la conformation du terrain ont abouti, selon les termes de l'architecte Robert CARRON à " une solution introvertie " tournant autour d'un patio central, conçu comme " espace à contempler " (eau et plantes) ni lieu de circulation, ni espace à vivre.

Il est certain qu'à la différence des précédents locaux qui n'avaient pas été conçus pour une bibliothèque, tout est ici pensé et réalisé en fonction de l'activité des lecteurs et du personnel spécialisé.

En raison de ces contraintes acoustiques et phoniques, le parti a été pris d'adopter le béton : de grandes plaques en forment la façade, servant de rempart aux agressions des décibels du voisinage. Cette masse est entre coupée par des hublots en vitrage particulier, très épais. La lumière entre dans les pièces par ces ouvertures et d'autre part, les livres nécessitent un rayonnement solaire atténué, les plafonds sont ajourés de boies.

A l'intérieur, une large rampe de circulation irradie la lumière depuis le patio.

En dernier lieu, un éclairage zénithal répartit la lumière électrique sur la surface des pièces. Malgré cet éclairage d'ensemble très étudié, il nous a semblé que sans l'apport des rampes électriques, celui-ci serait insuffisant.

Cette volonté qui a présidé de replier la bibliothèque sur elle-même a certes joué en la faveur de l'isolation phonique et du calme intérieur, mais donne à la nouvelle structure une allure peu engageante de l'extérieur.

Une première éventualité de chauffage solaire, notamment sur la partie enfants, a finalement été écartée en raison des pentes insuffisantes du toit terrasse.

Quant à ces façades en béton dont nous parlions, leur teinte prévue devait être dans les tons ocre-rose, agrémentées de plantes grimpantes. Or, pour l'instant mais peut-être doit-on attendre un peu, celles-ci sont gris béton, ce qui n'attire guère l'oeil.

Dans le cadre du I % pour la réalisation d'oeuvre artistique, ces plaques ont été cannelées par séquences, de manière à symboliser les feuilles d'un livre ouvert.

Malgré ces décorations, il n'en demeure pas moins qu'actuellement, l'allure générale du bâtiment relève plus du blockhaus. De ce fait, il ne nous semble pas très engageant pour le promeneur et ce n'est qu'une fois rentré que cette impression se dissipe.

D'autre part, prenant place en continuité du quartier des Marais, entièrement rénové dans un style régional (toits en tuiles, enduis rosés, loggias voûtées ...), cette construction apparaît comme totalement en discordance esthétique.

261. Il semblerait qu'est prévalue une volonté de modernité quant à l'aménagement extérieur, qui certes fut guidée en partie par les contraintes dont nous parlions et le désir d'une organisation sur un seul niveau, mais qui n'explique pas entièrement ce parti.

Il nous faut cependant attirer l'attention sur la réussite de l'organisation intérieure qui sans aucun doute rend le lieu très agréable aux lecteurs.

D'une part, ce patio avec sa fontaine, ouvert à l'air libre, et ses plantes, centre du bâtiment puisque visible de toutes les salles, et

D'autre part, la salle de travail entièrement ronde, éclairée en son plafond par une bulle de plexiglas, décorée dans des tons chauds sur support textile.

Les volumes sont importants et la transparence générale volontaire incitent à rester dans les lieux.

En conclusion, nous dirons que le premier pas du lecteur est nécessaire de sa part, mais qu'une fois les portes franchies, l'accueil général du bâtiment est engageant.

L'aspect extérieur se veut sans doute un signal dans la ville ce qui est effectivement positif, mais on peut se demander si, sans se fondre dans l'uniformité du quartier, une solution moins " introvertie " n'aurait pu pallier à cet aspect de masse.

Nous ne sommes pas certains que le parti des hublots " véritables trous de serrure " selon CARRON, suffise à inciter la curiosité du passant. L'édifice n'offrant que peu de prise aux regards et semblant replié sur lui-même, se veut-il intrigant pour attirer le lecteur éventuel ?

## II) LES PREMIERES DIFFICULTES

Après ce premier regard sur l'aspect extérieur de la bibliothèque, nous entrons dans le fonctionnement interne du bâtiment.

Celui-ci, doté d'un équipement performant connaît depuis son ouverture différents problèmes qui ont pour conséquence, une sous-utilisation de la nouvelle structure.

En effet, le premier facteur qui entrave le fonctionnement de la bibliothèque est le manque de personnel : lors des derniers mois de fonctionnement de la bibliothèque rue Grenette, le personnel est de 9 personnes, à temps plein, plus deux postes suspendus par manque de remplacement. Lors de l'ouverture de la nouvelle bibliothèque, douze personnes assurent son service. Aujourd'hui s'ajoutent à ce chiffre, trois postes de T.O.C. (travail d'utilité) à temps partiel bien sûr.

Or, quand le projet de construction prend corps, c'est un chiffre de 19 personnes qui avait été fixé par Claudine IRLES, chiffre suggéré en raison de l'équipement nouveau qui n'avait plus de commune mesure avec celui de la rue Grenette.

Nous trouvons donc dans cette bibliothèque, ayant plus que triplé ses moyens, un nombre de personnel quasiment égal.

De ce fait, plusieurs conséquences surgissent :

- Ouverture ultérieure de la disothèque : cette salle est actuellement utilisée comme " magasin d'attente ", alors que son équipement est prêt à servir, un fonds de disques étant déjà installé, ainsi que des postes d'écoute. Pièce qui sera d'autre part, très agréable puisque située au même niveau que le patio.

- Utilisation temporairement suspendue du bibliobus : ce service performant comme nous l'avons montré, ne bénéficie d'aucun personnel, puisque la personne qui y était attachée, assure actuellement le prêt.

La raison invoquée par Monsieur DUBUIS est l'informatique, les livres se trouvant dans le bibliobus, ne bénéficient pas encore d'un terminal.

Or, selon les propos du personnel, le bibliobus pourrait tourner malgré tout en attendant cela : il suffirait de reprendre temporairement le système manuel.

- Abandon provisoire de l'atelier de reliure :

Une des premières demandes de Claudine IRLES, en ce qui concerne les tâches techniques de la bibliothèque, avait été de demander un poste de reliure. Mais à ce moment-là, la Municipalité débloquant déjà de nombreux crédits pour l'acquisition et l'équipement, la demande n'avait pas reçu de réponse positive.

Après l'arrivée de Madame DARNAND, une employée de la bibliothèque manifestant un intérêt particulier pour cette tâche, celle-ci fait une demande à nouveau.

L'employée en question effectue un stage de reliure et à son retour, appuyée par la Directrice, demande un achat de matériel.

En 1983, le matériel spécialisé est acheté pour une somme de vingt huit mille francs (28.000 Frs). Mais à ce moment-là un problème de local se pose : aussi il faut attendre l'ouverture de la nouvelle bibliothèque où une pièce précise a été prévue à cet effet, pour expérimenter le matériel en question.

Or, déjà à ce moment-là, un premier obstacle se présente : l'employée attend une décision pour commencer ce fonctionnement qui ne vient pas.

Lorsqu'elle arrive enfin, c'est en l'espace d'un mois qu'on lui demande de tester cet équipement, alors qu'il est évident que ce sera insuffisant, étant donné sa disponibilité relative et son expérience en stage relativement courte.

Depuis, après pourtant deux rapports de l'employée au Maire sur le fonctionnement de cet atelier de reliure, le matériel rouille et s'empoussiére dans son local. Pourtant, différents facteurs ont été mis en valeur pour prouver la rentabilité et l'efficacité d'un tel équipement.

- Local construit spécialement et en respect des critères d'utilisation, coût des machines inutilisées non amorti, besoin réel de la bibliothèque en reliure semi-industrielle, budget grevé considérablement par le recours à une entreprise extérieure.

Le problème réside donc principalement dans l'exploitation d'un poste non pas de relieur, qui serait effectivement trop coûteux actuellement pour la bibliothèque, mais de celui de cette personne ayant acquis un certain savoir-faire lors de son stage, ou bien de la transformation de celui-ci, formule tout aussi valable dans le cadre de la formation professionnelle.

- Activité réduite de l'animation : alors que l'ancienne bibliothèque avait réussi à développer ce service, avec le peu de moyens dont elle disposait au départ, puis des locaux peu propices à cela, cette nouvelle infrastructure dotée d'une salle polyvalente bien équipée et moderne, ne peut, faute de personnel continuer ce mouvement.

Que ce soit le montage d'une exposition, la venue d'un artiste, la rédaction de documents, ne serait-ce que l'heure du conte traditionnellement réalisée en section jeunesse, la présence de personnel est impliquée et sa mobilisation pendant plusieurs heures.

Or, alors que les tâches de base se réalisent déjà avec difficulté, prêt, catalogage, équipement des documents, comment parvenir à dépasser ce stade pour animer la bibliothèque ?

Le problème reste pour l'instant entier étant donné que dans l'éventualité où des postes seraient créés, ils seront en priorité attribués aux tâches de première nécessité.

A partir de ce moment, il sera peut être possible de libérer un peu de temps pour ces activités d'animation qui restent dans une bibliothèque de lecture publique essentielle.

Le deuxième facteur qui a contribué aux premières difficultés de fonctionnement de la bibliothèque réside dans l'informatisation de ces services :

Lors du choix du matériel informatique, Monsieur DARNAUD et Monsieur VERDOIRE, responsables de l'équipement informatique des services municipaux, se renseignèrent sur les différentes possibilités.

En choisissant Libra, logiciel créé par la D.L.L. VILLEFRANCHE acceptait de devenir " pilote ".

En effet, Libra devait initialement faire ses débuts à TRAPPES et à CHATILLON, et il en a été finalement décidé autrement.

La B.M. s'est donc dotée de ce système qui, comme on le sait, a connu et connaît encore un développement difficile. La volonté de la bibliothécaire et de la Municipalité est d'offrir aux Caladois un système en manipulation directe, simple, à la portée de tous.

Libra comprend trois modules :

- le catalogage
- le prêt, et
- les acquisitions.

Le système final doit donc comporter huit écrans et six crayons lecteurs. Le coût de cet équipement est d'environ 1.000.000 F dont 50 % comme nous l'avons dit précédemment, subventionné par la D.L.L.

Le personnel de la bibliothèque, renforcé par une douzaine de vacataires, en Juillet, et six en Août 1984, a dû se livrer à une lourde tâche préparatoire :

Il a fallu équiper les soixante mille (60.000) documents existants d'étiquettes " codes-barres " puis commencer à les enregistrer sur le logiciel.

Or, ces étiquettes codes-barres sont parvenues à VILLEFRANCHE avec énormément de retard, ce qui a déjà contribué à retarder la date d'ouverture et d'autre part, Libra s'avère en inadéquation temporaire entre son logiciel et le matériel qui le supporte, d'où des difficultés de fonctionnement répercutées sur les différentes bibliothèques qui ont adopté ce système informatique.

De ce fait, la bibliothèque travaille actuellement sur un système provisoire sur la base de ce logiciel.

Deux terminaux sont prêtés gratuitement par la Direction du Livre soit un pour le catalogue et un pour les inscriptions, le prêt et le retour des livres, accompagné d'un crayon à lecteur optique, ainsi qu'une imprimante pour les éditions de lettres et l'établissement des statistiques.

Mais il faut encore préciser qu'à cette installation déjà limitée, une autre restriction s'y ajoute : le matériel utilisé comme support de Libra n'étant pas en totale concordance avec le volume des demandes de travail, de nombreuses déconnexions viennent arrêter le service en cours de journée obligeant temporairement le personnel à reprendre lorsque le nombre des lecteurs en attente est trop important, le système manuel.

Les problèmes créés par l'adoption de ce choix ne sont pas propres à la bibliothèque de VILLEFRANCHE, puisque de nombreuses B.C.P. sont équipées avec Libra et celles-ci connaissent aussi ces difficultés.

Cependant, dans le cas que nous avons étudié, il s'est ajouté aux difficultés de personnel d'une part, ce qui a fortement perturbé l'ouverture de la nouvelle bibliothèque et continue à entraver la bonne utilisation.

Nous ne sommes pas suffisamment informés sur la teneur des différents logiciels bibliothéconomiques, mais il est certain que ce choix de Libra ne fait actuellement que compromettre la performance de la bibliothèque.

Mais, à l'inverse du problème de personnel qui ne semble pas devoir être résolu avant plusieurs mois étant donné la rigueur économique prônée par la Municipalité, et ceci en dépit du bon fonctionnement de la B.M., Libra devrait très prochainement résoudre ces difficultés et permettre une rentabilité du travail par l'informatique.

Nous concluons cette troisième et dernière partie par quelques remarques sur le " visage " actuel de cette bibliothèque.

Lors de nos différentes visites, nous avons pu observer une présence importante de lecteurs, qu'il s'agisse de n'importe laquelle des trois salles.

Ces lecteurs étaient pour certains de " vieux " abonnés, d'autres de très récents, que la nouvelle infrastructure avait attirés. Celle-ci présente un tout autre environnement de lecture et de travail, et sans nul doute, ils y sont pour la plupart sensibles. Le nombre de prêts par jour et celui des inscriptions le prouvent.

Quant au personnel, malgré les difficultés qu'il affronte quotidiennement, il espère toujours : Madame BRANCHE, conducteur du bibliobus : " Si Monsieur DUBUIS me donne la permission de partir, je pars sur le champ ! " ; M. DARNAND, Directrice : " Nous sommes restés un siècle dans les locaux de la rue Grenette et cette construction est prévue pour au moins cent ans ; nous patienterons encore ... ".

Le fait que le public soit de plus en plus présent rassure et représente un atout pour la bibliothèque. C'est pourquoi la sous-utilisation actuelle de cet équipement nouveau ne pourra à long terme subsister, car il aurait inévitablement pour conséquences, celles qu'à connues précisément l'ancienne bibliothèque : mauvaise qualité du service rendu, mauvais accueil du public, conditions de travail déplorables pour le personnel et les lecteurs.



## CONCLUSION

Il nous revient maintenant de fermer le dossier de cette bibliothèque municipale.

Avant cela, nous en reprendrons les principales articulations qui se découpent en trois temps :

Première étape du réseau de lecture publique à VILLEFRANCHE, une bibliothèque mise sur pied par une bibliothécaire convaincue de sa nécessité. Celle-ci fonctionne avec succès, le public étant sensible à cette création culturelle et ressentant très vite le besoin d'en profiter.

Mais un obstacle majeur vient entraver ce fonctionnement : l'inadéquation totale des locaux aux fonctions de la bibliothèque ; le manque de place crée une situation d'asphyxie et la seule solution apparaît être la construction d'une nouvelle infrastructure.

La Municipalité prend la décision de construire, ce qui manque, sinon une volonté, mais un accord avec la bibliothécaire pour équiper la ville correctement en matière de lecture.

A partir de cette première décision, onze ans seront nécessaires pour voir achevé ce projet.

Nous pouvons nous interroger quelques instants sur ce délai : il est certain que toute entreprise importante, financièrement coûteuse et aux obligations administratives nombreuses ne se règle pas en quelques mois.

Cependant, à la lecture des événements qui ont fait obstacle pendant ces onze années, il nous semble qu'ils relevaient plus alors de prises de position personnelle, voire de conflits de personnes que de réelles barrières à la construction.

Or, en raison de cette appréciation, nous croyons que se dissimule sous ces différents débats un état d'esprit et de fait qui est relativement courant au sein des municipalités.

En effet, lors de la mise en service de la première bibliothèque, ce n'est en rien la Mairie qui a décidé de son bon fonctionnement ; ce n'est qu'une personne, qui de surcroît n'était pas d'origine un professionnel, qui influencer les élus pour que ceux-ci acceptent d'en financer l'équipement.

Dans le déroulement de " l'affaire ", la même position se répète : personne n'est contre cette nouvelle construction mais personne n'est pour.

" Y a t'il nécessité réelle de construire une bibliothèque pour la ville ? "

Nous touchons là le fonds du problème, quant à l'appréciation des équipements culturels par les municipalités.

S'ajoutaient de plus ici, des sentiments de méfiance et de soupçons à l'égard de la bibliothécaire, qui n'avaient pour fondement qu'une dimension politique.

La place de la lecture publique dans la ville de VILLEFRANCHE s'est en fait joué pendant onze ans.

Troisième et dernier temps de cette démonstration : la nouvelle bibliothèque est construite, elle est un outil de travail parfaitement fini et performant dans sa conception.

Son coût de réalisation total s'élève à 18.200.000 Frs ; la ville s'étant endettée de 10.300.000 Frs soit 57 % du total.

Les collections y sont correctement abritées et tout particulièrement le fonds ancien qui connut de nombreuses vicissitudes : en effet, un étage de magasins lui est consacré et ses 25.000 volumes y sont conservés dans le respect des normes hygro-métriques équipés de placards roulants modernes et étanches.

Son exploitation n'en est qu'à ses débuts ; on espérait que des animations soient faites autour de ce fonds qui pourrait soulever des intérêts parmi la population caladoise.

Il fut trop longtemps assimilé à un fonds désuet et réservé à quelques intellectuels, état de fait que supportait cette opinion d'un élu : " Nous laisserons ces collections de vieux journaux, de parchemins, de documents historiques de toutes sortes dormir dans le calme de leur retraite ... ".

Cette absence d'animation autour du fonds ancien est en fait lié à un problème plus grave qui est la sous-utilisation de cette nouvelle infrastructure.

La cause principale de cette conséquence est le manque crucial de personnel.

Comme nous l'avons dit, alors que la bibliothèque est devenue trois fois plus importante, le nombre de personnes est quasiment le même. Il se rattache à une chute de moyens de la Municipalité, depuis dix ans déjà.

En effet, le budget d'acquisitions de la bibliothèque baisse régulièrement et les sommes attribuées par le Centre National des Lettres joue de ce fait, un rôle prépondérant.

La nouvelle B.M. n'a pas encore trop souffert de cette chute de moyens, ayant bénéficié en raison du changement de bâtiment de crédits d'achats.

✓ Mais qu'en sera-t'il à partir de l'année prochaine ?

De mauvaises conditions de travail, un accroissement médiocre des collections, l'ouverture toujours repoussée des services actuellement en attente portent en germe des risques pour l'avenir de la bibliothèque.

Sans être pessimiste, ni faire des prédictions, il est évident qu'un équipement, même performant au niveau de sa conception, risque de perdre de son efficacité si des bases de fonctionnement tel le personnel, telles les collections, ne sont pas assurées.

D'autant plus qu'un dernier élément est à prendre en compte, qui nous permettra de conclure sur une note plus rassurante : le public est devenu le moteur de l'activité.

Alors que dans un premier temps, il avait été nécessaire de formuler la demande, aujourd'hui, il est lui-même le demandeur : 80.000 documents lui sont ouverts et il ne refuse pas cette offre.

*offerts*

Dès l'ouverture de la nouvelle bibliothèque, le nombre de lecteurs inscrits a augmenté. Le premier jour d'inscription : 160 personnes nouvelles. Entre 50 et 100 inscriptions nouvelles par jour depuis. Au 15 Mai, environ 4.000 lecteurs sont inscrits. Le nombre de prêts atteint jusqu'à 2000 et autant de retours par jour.

Ces chiffres suffisent à prouver la demande des lecteurs et leur attente.

Un dernier exemple s'y ajoute : le bibliobus ne fonctionnant plus, un besoin a été créé dans les populations des quartiers.

De ce fait, elles se reportent en ce moment sur la B.M. créant certains jours une saturation des services, ayant énormément de mal à faire face.

La même situation existe en section jeunesse où les visites de classe étant arrêtées pour l'instant, des lecteurs se rendent à la bibliothèque à leur titre individuel.

Dans le cas de VILLEFRANCHE, il est évident que le public joue un rôle primordial pour l'avenir de cette nouvelle infrastructure. Une sorte d'équilibre s'est en fait créé : alors que le départ de la lecture publique fut amorcé et soutenu pendant plusieurs années par une personne et son personnel, sa poursuite en est maintenant supporté par le public, but consacré de ce projet de départ.

Il reste cependant comme dans toute entreprise de collectivité publique, un dernier et non moins fondamental partenaire à " impliquer " dans le fonctionnement de la bibliothèque : la Municipalité.

Nous préférons le terme " impliqués " car pour " convaincre " nous espérons qu'elle l'est ...

BIBLIOGRAPHIE

---

AKRICHE (Roger). \_ Mieux connaître la bibliothèque de Montauban: son fonds ancien.  
In: Ricochet: bulletin de liaison de l'association des amis de la B.C.P., 1980, n.11, p.25-27.

BARBIER (Frédéric). \_ A propos d'un colloque récent: les fonds anciens des bibliothèques, problèmes et techniques de valorisation.  
In: Revue française d'histoire du livre, 1979, n.25.

BONY (Françoise). \_ Chalons sur Marne: une bibliothèque menacée d'asphyxie.  
In: Livres-Hebdo, 1980, n.25, p.64-66.

COMTE (Henri). \_ Les bibliothèques publiques en France. \_  
Lyon: Presses de l'E.N.S.B., 1977.

COSSETTE (André). \_ Evaluation de l'efficacité de la bibliothèque: cadre méthodologique et théorique.  
In: Médiathèques publiques, 1978, n.48, p.27-39.

B

GUIPART (Cecil). \_ La bibliothèque publique de la grand-place dans le cadre du développement d'un réseau municipal de bibliothèques: Grenoble. Grenoble: B.M., 1976.

Journées d'étude sur les bibliothèques et la lecture publique. \_ Genève: Editions I.E.S., 1979.

MARTINON (Jean-Pierre). \_ Le processus de décision dans la construction d'une bibliothèque municipale. In: Bull.Bibl.France, 1985, 30, n.1, p.34-45.

PARADIS (André). \_ La création d'une B.M. In: Biblio-contact, 1979, n.4, p.2-4.

B  
RUSSEL (Philippe). \_ La bibliothèque municipale de Belfort: aspects administratifs d'une extension d'activité. \_ Villeurbanne: E.N.S.B., 1983.

TOUZET (Odile). \_ Programme d'extension de la lecture publique à Bordeaux: aspects politiques et techniques d'une décision. \_ Villeurbanne: E.N.S.B., 1982.



A N N E X E S

-oOo-

tte feuille fait  
au Recueil de  
jeune feuille des  
neces qui date du  
mai 1813.

ANNEXE 1

## Feuille Commerciale, Littéraire, Agricole, d'Annonces Judiciaires

On s'abonne, à Villefranche, au Bureau du Journal, rue Impériale, 155. — On insère gratuitement tous les

train de fer de Paris à Lyon. — Départs de Villefranche pour Lyon: MATIN, 3 h. 30 m. dir.; 6 h. 2 m. ex.; 6 h. 15 m. om.; 7 h. 37 m. om.; 7 m. om.; 5 h. 50 m. om.; 7 h. 32 m. om.; 8 h. 20 m. om. (le dim. et jours fériés); SOIR, 1 h. 30 m. o. (le dim. seul.); SOIR, 1 h. 30 m. o.; 4 h. 10 m. o.; 4 h. 40 m. o.; SOIR, 2 h. 46 m. om.; 5 h. 25 m. om. Retours de Mâcon: MATIN, 2 h. 36 m. di.; 3 h. 36 m. ex.; 5 h. 17 m. ex-po.; 6 h. 30 m. om.; 9 h. 26 m. om.; SOIR, 1 h. om.; 3 h. om.; 4 h. om.

VILLEFRANCHE, le 2 novembre 1862.

### Fondation d'une bibliothèque en notre ville.

Généralement l'on rencontre dans nos cités des monuments, des embellissements de toutes sortes, il n'en est pas de même des bibliothèques ou musées, ils y sont assez rares; en doter Villefranche, c'est lui donner un relief dont ses habitants doivent se féliciter.

C'est donc avec un vrai plaisir que nous annonçons à nos concitoyens que nous en possédons un dans le local qu'occupait jadis M. le Commissaire de Police à l'Hôtel-de-Ville, et cela avec l'espoir d'y joindre un musée.

Cette bibliothèque, comme toutes choses naissantes, n'offre pas tout ce que pourrait désirer un bibliomane; néanmoins on voit des ouvrages assez importants sous le rapport artistique.

A l'effet, sur ses rayons, on remarque Plutarque, Rollin, Voltaire, Rousseau, Sermons de Bourdaloue et de Massillon, Molière, Racine, Boileau, Lafontaine, Lamartine, Histoire populaire des Papes, diplômes et chartes de l'époque Mérovingienne donnée à M. DEVILLE, de Villefranche, chef de bureau au ministère des cultes par le ministre de ce département, Mémoires de Samson, exécuteur des hautes œuvres, Coutumes générales de France, divers traités sur les eaux thermales, notamment par les docteurs Giron et James, Electricité médicale, le Denier de Saint-Pierre, Merlin, Sirey, Bulletin des Lois, Pothier, Montesquieu, Denizart, Ferrières, Furetières, Bibliothèqueanonique, les eaux de la Salette, Histoire ancienne par Rollin, enfin beaucoup d'autres ouvrages dont le public pourra profiter aux jours d'ouverture de ladite bibliothèque, fixés par l'arrêté de M. le Maire, en date du 31 mars 1861, que nous rapportons plus bas.

La lecture de cet arrêté montre que c'est avec une vive satisfaction et une véritable reconnaissance que l'administration municipale accueillera toutes offrandes de livres qui lui seront faites pour figurer dans cette jeune bibliothèque qui a tant besoin qu'on lui aide à prendre des proportions dignes de notre ville.

Déjà nous nous trouvons heureux de pouvoir le proclamer, et nos amis des arts, des personnes animées des sentiments que l'on porte à son pays, nous ont déclaré être dans les meilleures intentions à cet égard.

En ce qui se rattache au musée projeté, plus tard nous aurons l'honneur d'en entretenir nos lecteurs.

ARRÊTÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE VILLEFRANCHE (Rhône).

Nous, BOIRON (Claude-Barthélemy), chevalier de l'ordre impérial de la légion-d'honneur, maire de la ville de Villefranche,

Vu les articles 10 et 12 de la loi du 18 juillet 1837;  
Vu l'ordonnance royale du 2 juillet 1839;

Considérant que par suite du don de sa bibliothèque fait à la ville par l'avocat LOISON DECHASTRETS, et des livres qu'elle avait déjà, celle-ci possède actuellement une bibliothèque d'une valeur importante;

Considérant que dès lors il convient de prendre des mesures pour la conservation et l'augmentation de cette propriété de la ville;

Arrêtons:

1° Un bibliothécaire-conservateur sera à perpétuité attaché à la bibliothèque. M. LAPLATTE, actuellement

ment secrétaire en chef de la mairie, est nommé à ces fonctions sa vie durant et tant qu'il habitera cette ville; tous pouvoirs nécessaires lui étant délégués pour la conservation et l'amélioration de ladite bibliothèque.

2° Chaque volume de ladite bibliothèque portera au recto de la couverture, en gros caractères, ces mots: *Bibliothèque de la ville de Villefranche (Rhône)*.

3° Défenses sont faites à tout individu, quels que soient ses titres, qualités et pouvoirs, de distraire un volume, brochure, recueil, de quelque nature qu'ils soient, de ladite bibliothèque, à peine d'être poursuivi comme spoliateur de la chose publique, le bibliothécaire étant spécialement chargé de dresser tous procès-verbaux à cet égard: pour, sur sa requête, être procédé ainsi qu'il appartiendra.

4° Il sera libre à tous les habitants de la ville et même aux étrangers présentés par une personne connue, de venir dans la salle de la bibliothèque, les mardi, jeudi et samedi, depuis midi jusqu'à cinq heures, consulter et recueillir des notes dans l'ensemble de ladite bibliothèque.

5° Un inventaire général de la bibliothèque sera dressé dans les 3 mois de la date des présentes, et successivement y seront inscrites avec soin toutes les augmentations qui lui arriveront.

6° Deux fois par an, aux fêtes de Noël et de Saint-Jean, par les soins du bibliothécaire, tous les volumes de la bibliothèque seront récoles, en regard de l'inventaire, à l'effet de reconnaître si aucun des volumes en dépendant ont été distraits, et être pris audit cas telle mesure que de raison.

7° Un tableau sera placé dans l'endroit le plus apparent de la bibliothèque, où seront inscrits les noms des donateurs de livres, le nombre de ces livres et les Nos des rayons où ils seront déposés.

Villefranche, le 30 octobre 1862.

Le Maire, BOIRON.

### Nouvelles Locales.

— Par un décret impérial en date du 22 octobre, sont institués:

Président du tribunal de commerce de Villefranche (Rhône), M. Dessaigne (Grégoire), en remplacement de M. Poulet-Salandrin.

Juge au même siège, M. Longère (François), en remplacement de M. Suchel-Ardon.

Suppléant au même siège, M. Bourgeot (Charles), en remplacement de M. Longère.

— Le n° 878 du *Bulletin des Lois* (partie supplémentaire) contient divers décrets qui autorisent les legs faits: par le sieur Dury, 1° à la fabrique de Belleville-sur-Saône (Rhône), deux mille francs; 2° aux pauvres, deux mille francs;

Par le sieur Mogniat de l'Ecluse, d'une rente de trente francs, à chacune des fabriques de Belleville et de Dracé (Rhône.)

Par le sieur Goutard, à la fabrique de St André, à Tarare (Rhône), de la nue-propiété des biens meubles et immeubles, estimés quarante-mille sept cent cinquante francs quarante centimes.

— M. Cuaz, conseiller à la cour impériale de Lyon, est nommé pour présider les assises du département du Rhône, pour le 4° trimestre de 1862, qui s'ouvriront à Lyon le lundi 24 novembre courant.

MM. Debrix et Rieussec, conseillers à la cour impériale de Lyon, sont nommés pour assister M. Cuaz.

— On lit dans le *Moniteur Judiciaire* du 28 octobre: S. Exc. le maréchal Canrobert a pris possession, hier.



d'au moins 100 millions d'impôts. »

On se souvient que, par une méprise singulière, le remplacement de M. Léon Say par M. Magnin avait fait croire à l'imminence de la conversion, contre laquelle la présence de M. Léon Say paraissait une garantie; le marché des fonds publics se ressentit pendant quelques jours de cette présomption; mais on ne tarda pas à savoir et à dire que le nouveau cabinet était, au contraire, hostile à la conversion.

Nul mieux que M. Léon Say n'était au fait de cette situation, car nous croyons savoir que dans un entretien de l'ancien ministre des finances avec le nouveau, M. Magnin a formellement déclaré à son prédécesseur qu'il renonçait pour son compte à toute idée de conversion.

Nous ajouterons que, sur ce point, M. Magnin se trouve d'accord avec tous ses collègues du cabinet comme aussi avec M. le président de la République et avec M. le président de la Chambre.

On sait que nous ne partageons pas les appréhensions des adversaires de la conversion; mais nous ne pouvons méconnaître la valeur de leurs arguments; ils invoquent, d'une part, la mauvaise récolte qui, en diminuant le produit de la terre, oblige à respecter, à titre de compensation, l'intérêt de la rente dont beaucoup de petits propriétaires sont porteurs; d'autre part, le danger de prêter des armes aux partis hostiles en troublant les intérêts à la veille d'une série d'élections importantes destinées à renouveler cette année les conseils généraux et les conseils municipaux, l'année prochaine la Chambre des députés, et l'année suivante le Sénat.

Bref, on doit considérer la non-conversion de la rente comme acquise pendant toute la durée du ministère actuel; c'est-à-dire probablement jusqu'aux élections; s'il n'arrivait pas jusque-là, il est clair que son successeur serait encore moins conversionniste que lui, car il serait bien plus touché des motifs d'ordre politique qui ont déterminé les résolutions du cabinet Freycinet.

En résumé, la conversion était possible pendant ces deux dernières années; nous l'avons nous-mêmes et plus d'une fois demandée dans cette période; mais M. Léon Say n'a pas cru pouvoir la faire; aujourd'hui elle serait plus difficilement acceptée, et le cabinet, par les raisons que nous venons d'indiquer, la regarde comme im-

nauté.

Recevez, monsieur le curé, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† J. Hipp., cardinal GOUBERT,  
Archevêque de Paris. R.

#### Nouvelles Locales.

M. le Maire de Villefranche a l'honneur d'informer les électeurs que les demandes en inscription ou en radiation sur les listes électorales politiques et municipales de l'année 1880, devront être formées dans le délai de vingt jours, à partir du 16 janvier courant.

En conséquence, il invite les citoyens, qui réunissent les conditions voulues pour être électeurs, soit politiques, soit municipaux, et qui n'auraient point été compris dans les listes précédentes, à faire leur déclaration avant le 4 février prochain.

On nous prie d'insérer la note suivante :

La municipalité de notre ville, cédant à de légitimes instances et animés du désir de répandre l'instruction aussi largement qu'il est en son pouvoir, a installé une Bibliothèque populaire dans un des locaux de l'hôtel de ville, à côté de celle fondée par M. Loyson Dechastelus et dont les volumes ne peuvent être lus que sur place.

Cette heureuse innovation, qui répond aux vœux unanimes de notre population, comble une lacune qui, jusqu'à ce jour, a été vivement ressentie par les habitants studieux de Villefranche.

Nous applaudissons aux sages efforts de notre municipalité et nous n'hésitons pas à déclarer qu'ils seront couronnés de succès.

Dans les rayons de la Bibliothèque populaire figurent les écrivains aimés du public : Jules Verne, les Erckmann-Chatrian, Guizot, Georges-Sand et nombre d'ouvrages écrits par nos sommités littéraires.

Nous avons l'intime persuasion que les bienfaits de cette institution seront compris des habitants et particulièrement de la classe ouvrière.

Moyennant une faible rétribution de trois francs par an, chacun pourra emporter chez soi les ouvrages qu'il désirera, il aura toujours sous la main les moyens de développer ses facultés intellectuelles et de se distraire utilement.

Les adhésions sont reçues dès aujourd'hui à la Mairie et chez M. Laurent-Richard, secrétaire du comité d'administration de la bibliothèque, rue Nationale, 151;

BIBLIOTHÈQUE <sup>N<sup>o</sup> 2</sup>  
De la Ville de Villefranche

(Rhône).

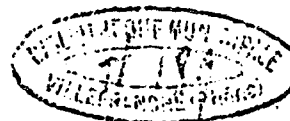
Fondée en 1860, sous M. Boisson, maire.  
Par M. Loison DECHASTELUS, ancien avocat plaidant en  
cette ville.

ÉGALEMENT FONDATEUR DU MUSÉE.

2112

MANUSCRIT XVIII<sup>e</sup> a

n<sup>o</sup> 2



Pierre Guilhoumet  
Chirurgien

fait à Montpellier  
Le 18 septembre  
1722

LITTÉRATURE

RIMEURS CELEBRES

Les beaux livres anciens trouvera  
des ouvrages en provenance  
célèbres à l'apogée de l'impri-  
merie (XVI<sup>e</sup> siècle) :  
les généalogiques des rois et  
Gaufre de Claude Paradin en  
atelier des Jean de Tournes ; le  
comporte une gravure sur bois  
naissance encadrant le titre et  
marque du maître — deux ser-  
vants autour de sa devise ; —  
(note finale d'un livre complé-  
mentaire) indique : « A Lyon,  
chez le sieur de la Roche, à l'en-  
seigne des deux vi-

voies de l'Histoire de Lyon »,  
par Guillaume Paradin de Cuy-  
ven de Beaujeu, imprimés en  
Antoine Gryphe, fils de Sébas-  
tien illustre que le précédent.  
exemplaires que possède la bi-  
bliothèque de la ville de Lyon,  
la particularité d'être différents.  
des plus actifs libraires-impri-  
meries du XVI<sup>e</sup> siècle, le Lyonnais Guil-  
laume Paradin nous vient la première édition  
de l'Histoire de Lyon en deux  
volumes in-folio avec figures en  
cuvre de Jacques Dalechamps  
et de J. de Moulins) : « Historia  
plantarum continens reliquos no-  
mina » (1), datant de 1586. Edition  
de la bibliothèque de la ville de Lyon.

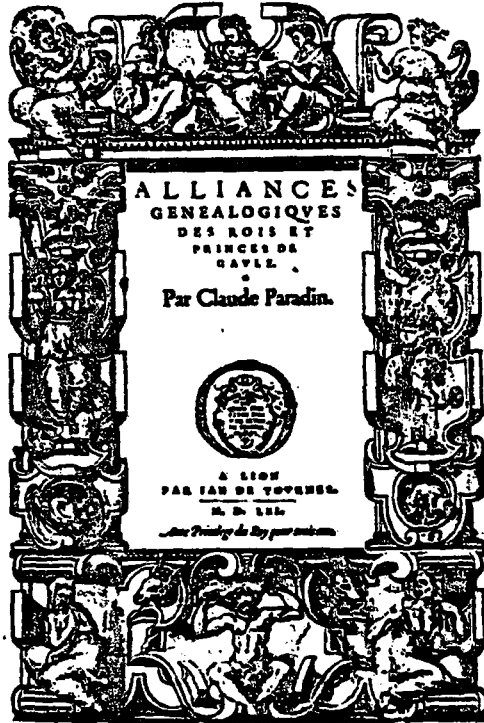
16<sup>e</sup> siècle, je tiens à vous présenter  
de Cl. Fr. Ménéstrier :  
« Histoire de la paix, faites dans  
Lyon, le 20 mars 1660 », conte-  
nant un détail et illustré de la con-  
struction d'artifice.  
« Histoire Civile ou Consulaire de la  
ville de Lyon », imprimé en 1696 par De-  
renant un très beau plan de Lyon  
sur la technique du cuivre gravé  
douce ; cet ouvrage est fort re-  
cent de nos jours.

« Histoire de la ville de Lyon »,  
impression liminaire pourrait vous inci-  
ser que la collection Victor Ver-  
morel composée principalement de  
livres ; ce n'est pas le cas ! Dans  
cette collection, Victor Vermorel s'est at-  
taché à rassembler des livres non pas d'une  
ville de sa province, ou touchant  
à la région lyonnaise.

LIVRE DU XIX<sup>e</sup> SIECLE,  
D'INTERET LOCAL

« Histoire de la ville de Lyon »,  
brochés du XIX<sup>e</sup> siècle sont abon-  
dants ; on peut simplement regretter pour  
l'absence de reliure, d'où leur fragilité,  
une couverture cartonnée ou en  
papier satisfaisant à la « condition d'épo-  
que ».

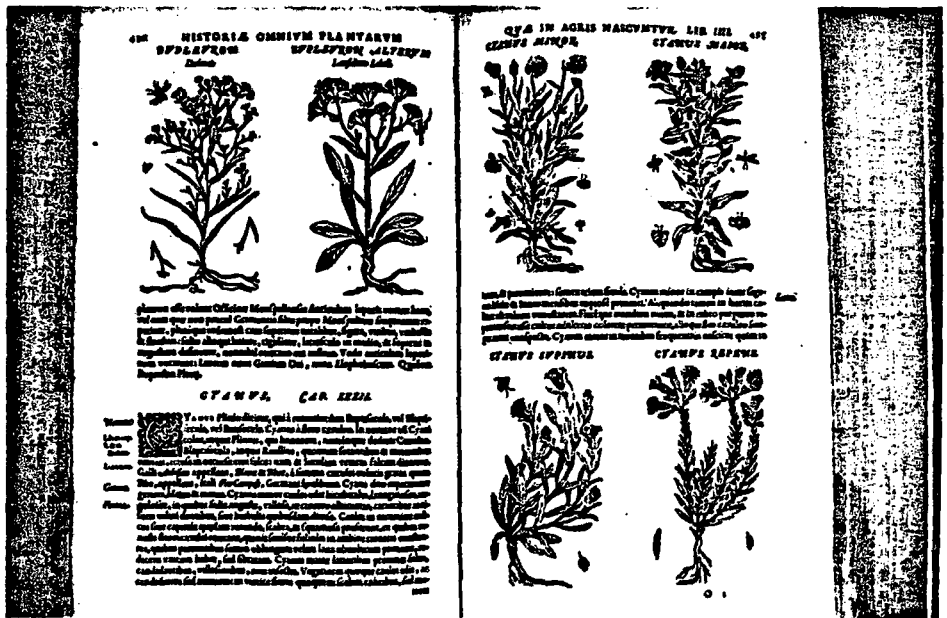
« Histoire de la ville de Lyon »,  
intérêt que porte cet homme à sa  
ville de manière effective ou intel-  
lectuelle concentrée sur la ville où il a  
travaillé Vermorel, dans sa sélection, a  
porté une particulière attention à Ville-



Frontispice de l'ouvrage  
de Claude PARADIN



Affiche insérée dans  
«Mémoires de l'histoire de Lyon»



Pages de l'histoire générale des plantes, ouvrage abondamment illustré

rue du Musée  
10 VILLEFRANCHE S/SAONE

et / SALLE DE PRET. RAPPORT.

A / C'est là où le problème de la Bibliothèque, le MANQUE DE PLACE, se fait sentir de la manière la plus cruciale, car la salle contient plus de livres que sa capacité.

Quelques chiffres vous aideront à saisir, à défaut de se rendre compte sur place.

Les normes, en matière de rangement sur les rayons, sont de 40 volumes par mètre. Nos tablettes sont de 0,86 m., donc devraient contenir : 34,5 livres par tablette. Elles contiennent, en réalité, en moyenne, 38 livres.

Il nous manque donc 400 mètres de rayonnage. La Salle de prêt a été prévue pour recevoir 10 000 livres. En réalité, elle en contient environ 14 000.

Conséquence : Nous ne pouvons plus ranger un seul livre ... si ce n'est en enlevant un autre.

Le rangement des rayons étant très serré, les lecteurs ont plus de mal à choisir. Les rayonnages ont été baissés au maximum (15 cm du sol). Les espacements, entre les travées, sont de 1,50 m (norme : 3 m). Imaginez la gymnastique des lecteurs pour se servir, et du personnel pour ranger les ouvrages !... Certains rayons sont surchargés.

Exemple : Dans le rayon "Art", 15 kgs de livres sont supportés par une tablette de 2 cm d'épaisseur.

Alors que nous aurions besoin de nous étendre, de diversifier le choix, de continuer notre progression de prêts, .....

Exemple : Les livres de "Technique", catégorie dans les moins fournis, tournent par quart tous les 15 jours ; pour 90 livres sortis, il en reste 360 en rayon.

..... nous sommes obligés de comprimer et de retirer des livres du libre accès, ce qui nous contraint à jouer les déménageurs, et à chercher en 2 ou 3 endroits un livre repéré dans le fichier, en rayon, en réserve, en attente....

Plus de 150 livres sont entreposés dans un étroit couloir. Un rayonnage près de la banque de prêt, prévu pour éviter l'encombrement lors de l'arrivée d'un grand nombre de lecteurs, est en fait occupé en totalité par des livres que nous ne pouvons plus ranger en rayon.

De plus, il faut prévoir une marge pour les nouvelles acquisitions : 4 à 5000 livres, soit une progression linéaire de 100 ~~livres~~ par an.

.../...

B / Je tiens à souligner aussi les CONDITIONS DE TRAVAIL de plus en plus difficiles :

Un employé, aidé dans la mesure du possible par la Sous-bibliothécaire, responsable du prêt "Adulte" doit :

- Prêter les livres (263 en moyenne par jour).
- Les classer en rayon, c'est-à-dire faire l'impossible pour l'insérer entre deux autres.
- Renseigner les lecteurs entre deux coups de tampon.
- Tenir à jour le fichier et la gestion des prêts (statistiques, classement journalier des fiches de prêts).
- Eliminer les ouvrages trop anciens et les reclasser en réserve.

Tout cela 40 heures par semaine, et avec le sourire !

C / Autre problème : LES RECLAMATIONS.

Elles sont destinées à rappeler à une personne ayant gardé ses livres plus de trois semaines, qu'elle nous les restitue. Elles demandent un travail de vérification, l'envoi d'une lettre individuelle... Les amendes ayant été supprimées du fait de la lourdeur de ce système, nous n'avons plus aucun moyen de pression sur nos lecteurs.

Il est prévu dans le Règlement de nous faire restituer les livres ou de nous en faire rembourser le montant par le Receveur municipal. Ceci n'a jamais été fait. L'Enquêteur municipal s'est contenté, un an après, de constater les changements d'adresses.

Plusieurs solutions sont envisageables :

- Garder ce système en réclamant régulièrement, et en temps voulu, les ouvrages gardés trop longtemps, soit par l'Enquêteur municipal, soit par une personne de la Bibliothèque ayant délégation de pouvoir.
- Soit une suspension de prêt d'un temps égal à celui ayant dépassé la limite de 15 jours.
- Soit une caution à donner par les lecteurs toujours en retard pour compenser l'envoi des lettres....
- Soit refuser de réinscrire ces mêmes lecteurs.

D / PROPOSITIONS :

Dans ces conditions d'accueil au lecteur et de travail difficile, il est indispensable de trouver de la place :

- A court terme, en aménageant des réserves suffisantes dans les pièces annexes, encombrées par des collections de pierres, d'armes, où nous pourrions stocker des livres plus anciens et sortant moins qui n'encombreraient plus les rayons de la Salle de prêt.

- A long terme, de mettre en route, au plus vite, la construction d'une nouvelle Bibliothèque adaptée aux besoins actuels et futurs.

S I N O N .....

Le programme de la GAUCHE UNIE pour VILLEFRANCHE a fait l'objet d'un document très allié, largement diffusé auprès de la population caladoise. Etant donné l'importance de ce document, nous ne pouvons ici qu'en donner le plan général.

### **Gestion démocratique**

**INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ PAR LA POPULATION**

**INFORMATION DE LA POPULATION PAR LA MUNICIPALITÉ**

- décentralisation du Conseil municipal (sessions dans les quartiers)
- commissions extra-municipales
- comptes rendus de mandats
- une MAIRIE-BUS
- maison commune (pour association et syndicats)

### **Gestion sociale**

**URBANISME ET CADRE DE VIE** - signature du contrat de ville moyenne - reconstruction du quartier des Fayettez - restructuration des quartiers de Belleroche et Béligny - réalisation de la Z.A.C. du GARET - création d'espaces verts et de jardins ouvriers - révision du plan de circulation - amélioration des transports en commun dans un souci de service public.

**EQUIPEMENTS SOCIAUX** - Petite enfance : création de crèches, haltes-garderies, centres sociaux dans les différents quartiers  
Handicapés : faciliter l'accès dans les bâtiments publics, aménagement des logements, réalisation d'un Institut médico-éducatif - Hôpital : réalisation d'un nouvel hôpital - Troisième âge : réalisation d'une maison de soins, aides ménagères, transports gratuits.

**ENSEIGNEMENT** - Structure : suppression des classes préfabriquées, créations de groupes scolaires, C.E.S., sections d'enseignement spécialisé, école nationale de perfectionnement, extension du C.E.T. - Péri et post-scolaire : développement de restaurants scolaires, centres aérés, colonies de vacances, classes vertes, de mer et de neige.

**CULTURELLE** - réalisation d'une bibliothèque, école de musique, centre d'arts plastiques, animation de quartiers, clubs du troisième âge, éducation populaire.

**LOISIRS ET PLEIN AIR** - réalisation de gymnases, boulodrome, piscine d'été, terrains de quartier, aménagement du camping, plan d'eau.

**ÉCONOMIQUE** - la municipalité se placera résolument aux côtés des travailleurs dont l'emploi est menacé : recherche d'industries nouvelles, développement du tertiaire, refus de la privatisation des services municipaux, collaboration étroite avec l'A.N.P.E., faciliter l'implantation artisanale, définition d'une politique concertée d'urbanisme commercial.

**COOPÉRATION INTERCOMMUNALE** - autonomie des communes, poursuite et amélioration de leur coopération.

### **Pour la réalisation d'un tel programme**

#### **quels moyens ?**

La réalisation de notre Programme de gestion municipale pose le problème des moyens.

L'équipe municipale aura à lutter, avec l'appui et la participation de la population, pour que l'Etat et les Pouvoirs publics prennent leur juste part des charges d'investissement et de fonctionnement des réalisations locales (subventions, prêts à long terme et à taux préférentiel).

C'est à cette seule condition que les impôts locaux (dont les modes de calcul sont particulièrement injustes) resteront à un niveau compatible avec l'augmentation réelle du pouvoir d'achat de la population et tout spécialement des couches les plus défavorisées.

Consciente de ce que l'Etat frustré les collectivités locales d'une part importante de leurs revenus (notamment par biais de la TVA), l'équipe municipale mettra toute son énergie dans un combat pour que soit reversée aux communes part des impôts qui leur revient normalement, à savoir au moins 30 %, ce qui constituerait l'une des conditions nécessaires à leur développement rationnel et démocratique.

**Avec vous**, nous revendiquerons le droit et les moyens de gérer efficacement et démocratiquement notre ville

**Avec vous**, nous lutterons pour contraindre l'Etat à

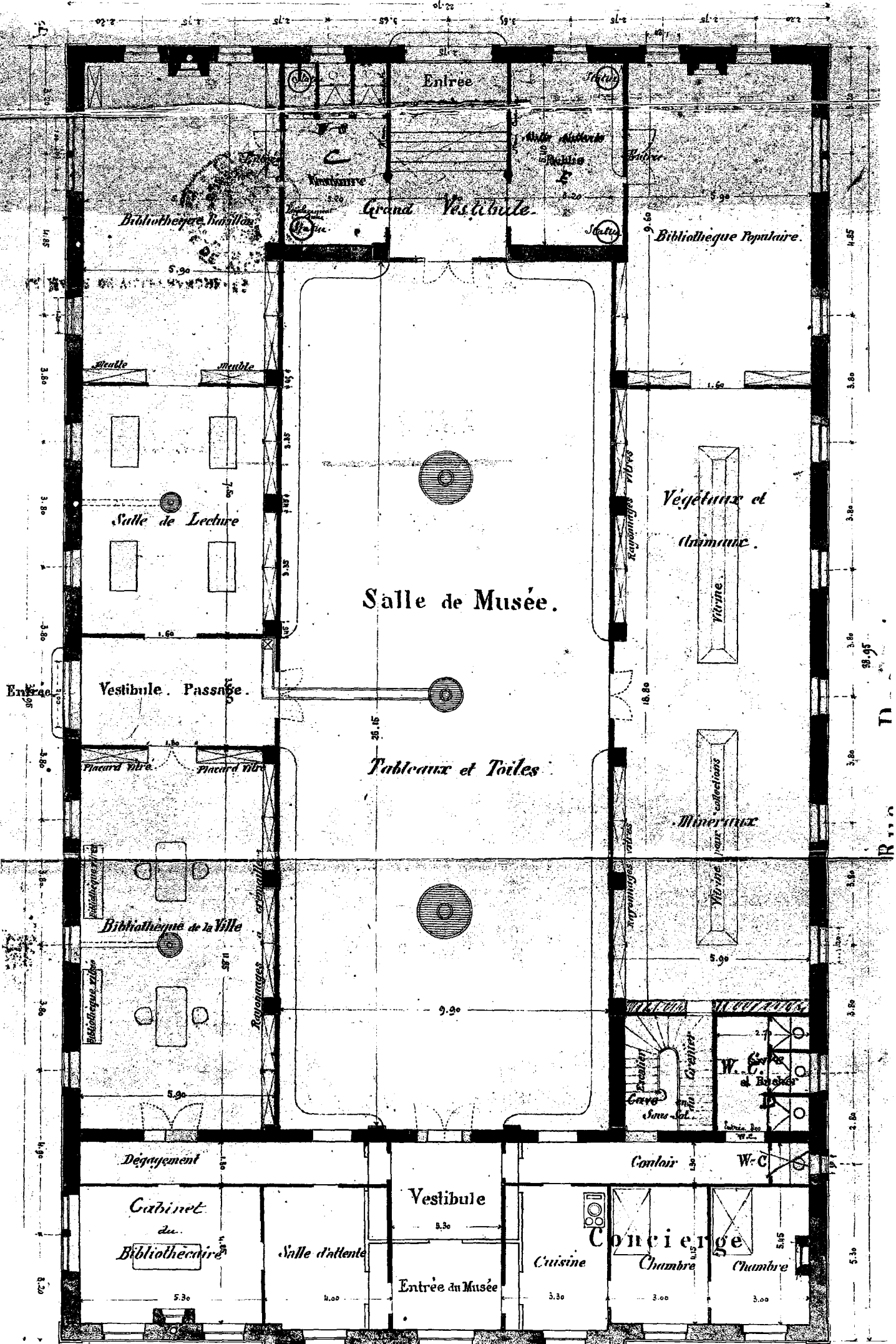
**rendre le pouvoir aux citoyens**

**Dimanche 13 Mars votez pour la**

**LISTE D'UNION DE LA GAUCHE**

**« VIVRE A VILLEFRANCHE »**

**ATTENTION ! VOTE BLOQUÉ ! Ne rayez ou n'ajoutez aucun nom !**



A

PC  
557

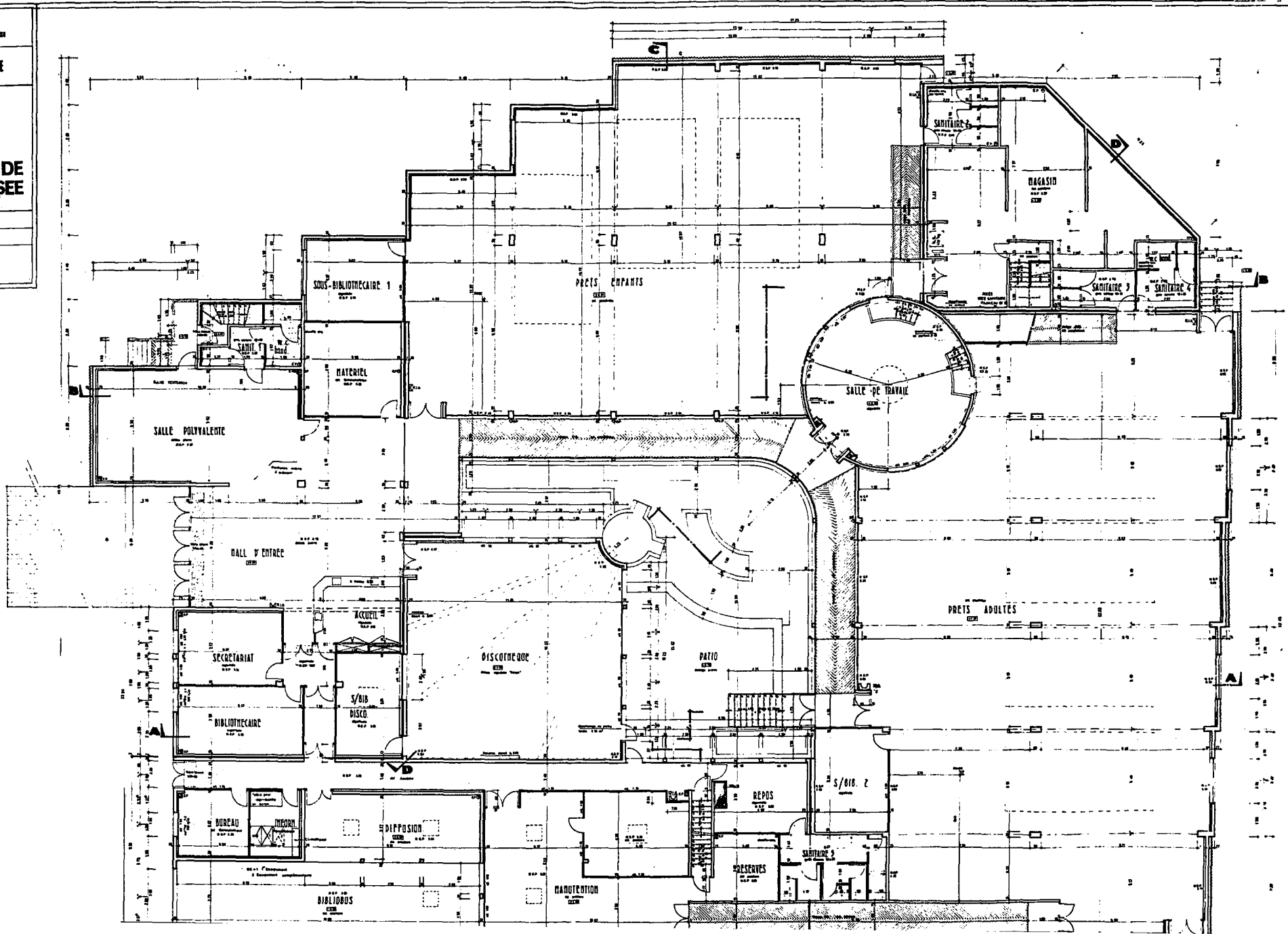
Departement de Doubs  
Ville de Villafraanche-sur-Bois

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

MATRIATION

REZ DE CHAUSSEE			
Echelle 1/50			
Niveau: 0.00			
Date: 1968			
Auteur: M. L. ...			
Societe: ...			

**REZ DE CHAUSSEE**



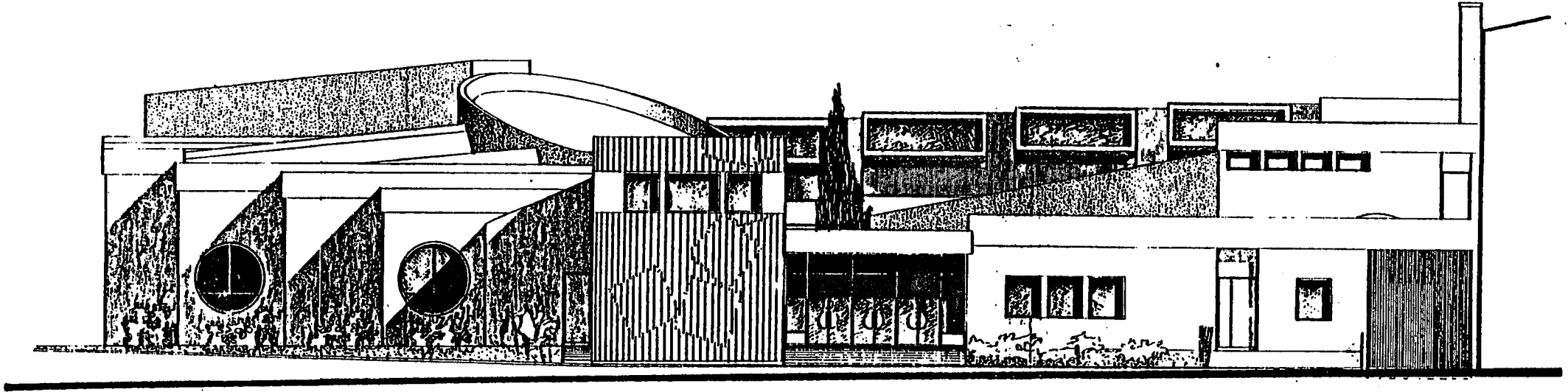
SYMBLES

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10
11	12	13	14	15
16	17	18	19	20
21	22	23	24	25
26	27	28	29	30
31	32	33	34	35
36	37	38	39	40
41	42	43	44	45
46	47	48	49	50
51	52	53	54	55
56	57	58	59	60
61	62	63	64	65
66	67	68	69	70
71	72	73	74	75
76	77	78	79	80
81	82	83	84	85
86	87	88	89	90
91	92	93	94	95
96	97	98	99	100
101	102	103	104	105

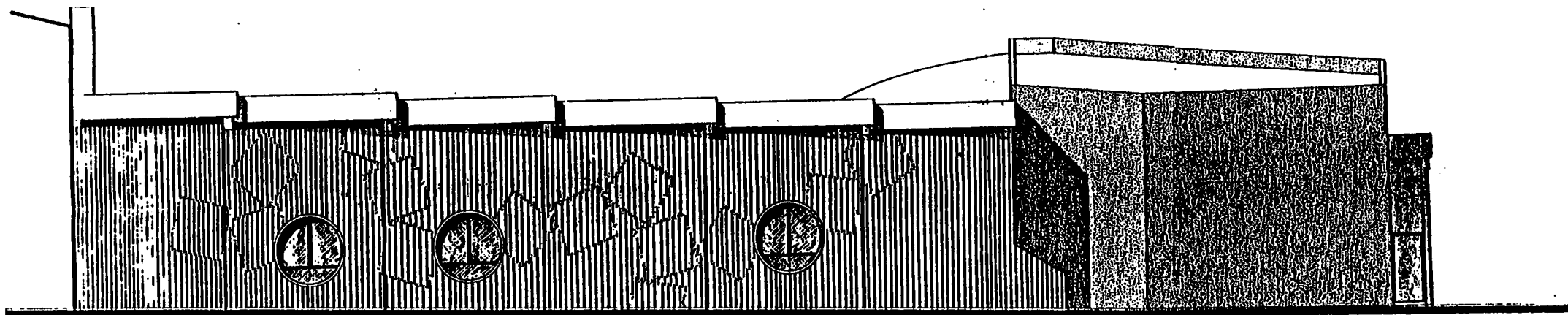
ANNEXE 2





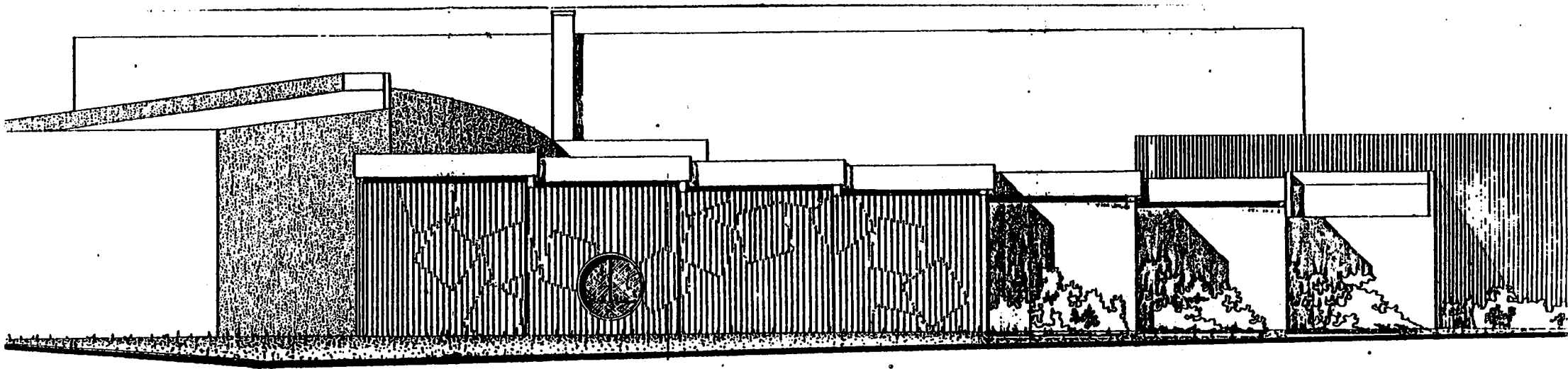


**OUEST**



## EST

Sur les façades, dessinées par J.C. GALLAND, professeur aux Beaux-Arts de Macon, les éléments de béton tracent une symbolique de livres et de feuillets. Ces carrés rappellent les quatre éléments, sources de la connaissance, et les décalages de béton les feuillets des livres, outils de transmission de la connaissance...



**NORD**

## TABLE DES MATIERES

-oOo-

	PAGES
INTRODUCTION	3
. Première histoire de la B.M.	
. Etude de cas : pourquoi ce choix.	
PREMIERE PARTIE : LA SITUATION A PARTIR DE 1972	7
UNE BIBLIOTHEQUE EFFICACE MAIS ASPHYXIEE	
I) Clé du succès de la reconversion : une bibliothécaire dynamique.	
II) L'explosion de l'activité de la bibliothèque (1972-1980)	10
1) Le développement de l'offre.	
2) Le développement de l'activité.	14
III) Le cri d'alarme : la bibliothèque victime de son succès.	17
DEUXIEME PARTIE : LES AVATARS D'UNE CONSTRUCTION NOUVELLE (1974-1985)	22
I) Le changement de l'équipe municipale et ses conséquences.	23
II) Les principaux débats.	25
1) Une nouvelle bibliothèque seule ou associée à d'autres activités culturelles.	
2) Une nouvelle bibliothèque pour qui :	28
VILLEFRANCHE ou son district.	

	PAGES
3) Le choix du lieu : rôle d'un sous-préfet.	31
III) La mise en route du programme définitif.	33
TROISIEME PARTIE : UNE INFRASTRUCTURE PERFORMANTE MAIS SOUS-UTILISEE : PROBLEMES ACTUELS.	39
I) Le parti architectural.	40
II) Les premières difficultés.	42
CONCLUSION	48
BIBLIOGRAPHIE	52
ANNEXES : I à 8	54
- Annexe 1 : Journal de VILLEFRANCHE du 2.II.1862	
- Annexe 2 : Journal de VILLEFRANCHE du 17.OI.1880	
- Annexe 3 : Pages de garde d'un manuscrit du XVIIIème siècle conservé à la B.M.	
- Annexe 4 : Quelques livres anciens du fonds VERMOREL	
- Annexe 5 : Rapport du bibliothécaire : état de la salle de prêt avant la décision de construction.	
- Annexe 6 : Extrait du programme de la gauche unie aux élections de 1977.	
- Annexe 7 : Plan de la B.M. rue Grenette.	
- Annexe 8 : Plans de la nouvelle bibliothèque : • rez-de-chaussée • façades Ouest, Est et Nord.	

--oOo--

